Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8770735
Centre d'intérêt: 751

Québec (Province) Ministère de l'éducation.

Rapport sur la consultation sur la qualité du français écrit et parlé / [Ministère de l'éducation]. -- [Québec] : Le Ministère, c1987.
52 p. ; 28 cm.

Code: 55-1457 ; 8788-530.

ISBN 2-550-14026-5

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue écrite * Langue parlée * Qualité de la langue * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

En avril 1987, le MEQ lançait une opération de consultation de la population en vue d'établir une politique d'amélioration de la qualité du français écrit et parlé dans les écoles. L'objectif était de sensibiliser tous les milieux concernés par l'enseignement du français et de susciter leur participation. Il s'agissait, au moyen d'un questionnaire, de tenter d'identifier les causes qui ont pu conduire à la situation actuelle et, surtout, de convenir des moyens à prendre pour corriger les lacunes identifiées. Au total, 1524 questionnaires furent remplis. Le rapport est structuré de façon à rendre compte des grands thèmes autour desquels s'articulent les divers moyens suggérés par les répondants: 1. les programmes; 2. l'enseignement du français; 3. le matériel didactique; 4. l'évaluation; 5. l'attitude des différents intervenants à l'école; 6. la supervision pédagogique; 7. les conditions de travail; 8. l'intervention des parents; 9. le contexte culturel et socio-politique. Les données quantitatives ayant servi à la rédaction du rapport sont présentées en annexe.

Type de document: r

ZDUQ 8770735

RAPPORT SUR LA CONSULTATION SUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT ET PARLÉ

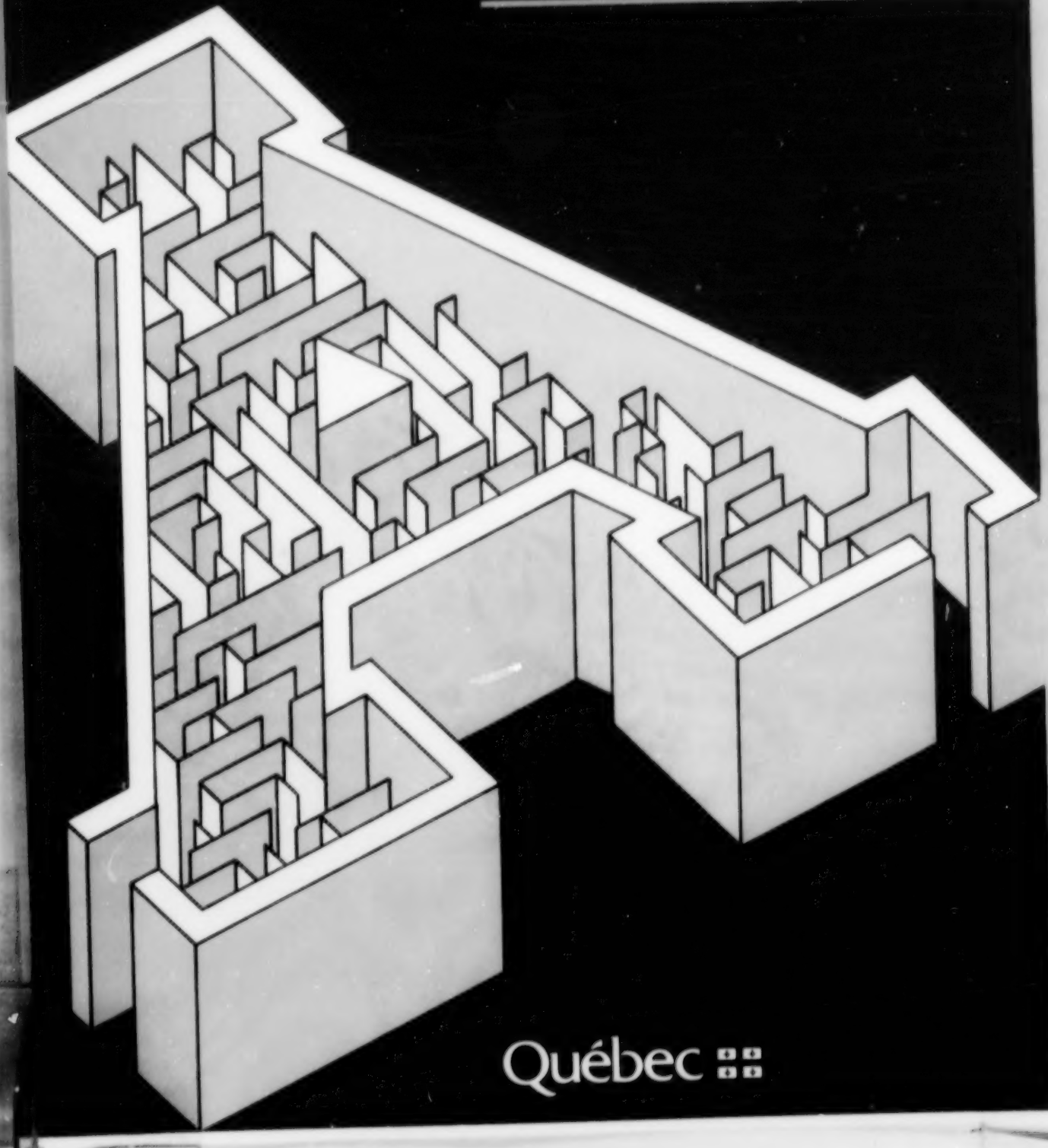

Québec

EDUQ 8770735

CADRE
1940, H.-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1B2

RAPPORT SUR LA CONSULTATION SUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT ET PARLÉ

NOTE: Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1987

ISBN 2-550-14026-5

Dépôt légal — quatrième trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	5
1. LES PROGRAMMES	7
2. L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS	7
3. LE MATÉRIAL DIDACTIQUE	7
Les manuels	7
Le dictionnaire et la grammaire	8
Les bibliothèques	8
4. L'ÉVALUATION	8
5. L'ATTITUDE DES AUTRES INTERVENANTS À L'ÉCOLE	9
6. LA SUPERVISION PÉDAGOGIQUE	9
7. LES CONDITIONS DE TRAVAIL	10
8. L'INTERVENTION DES PARENTS	10
9. LE CONTEXTE CULTUREL ET SOCIO-POLITIQUE	11
CONCLUSION	13
ANNEXES	15

INTRODUCTION

Le ministre de l'Éducation, monsieur Claude Ryan, lançait en avril dernier une vaste opération de consultation de la population québécoise en vue d'établir une politique vigoureuse d'amélioration de la qualité du français écrit et parlé dans les écoles.

L'élément déclencheur immédiat de cette consultation a été la faiblesse des résultats à une épreuve de français administrée aux sortants du secondaire, en mai 1986. Mais on peut considérer également que plusieurs prises de position véhiculées par les médias, des plaintes provenant de tous les milieux et certains travaux universitaires ont contribué en quelque sorte à préparer le terrain pour cette opération ministérielle.

L'objectif de la consultation était de sensibiliser tous les milieux concernés par l'enseignement du français et de susciter leur participation. On ne cherchait donc pas à faire une enquête de nature scientifique. Il s'agissait, au moyen d'un questionnaire conçu à cette fin — c'est-à-dire à la fois comme outil de réflexion, de sensibilisation, de mobilisation et instrument formel de collecte de données — de tenter d'identifier les causes qui ont pu conduire à la situation actuelle et, surtout, de convenir des moyens à prendre pour corriger les lacunes identifiées.

La réponse fut excellente puisque, le 24 juin 1987, mille cinq cent quatre-vingt-quatre questionnaires avaient été retournés au ministère de l'Éducation. Ces questionnaires se répartissent comme suit: cent quatre-vingt-douze en provenance des commissions scolaires (106 commissions scolaires du primaire, 55 commissions scolaires du secondaire et 31 commissions scolaires représentant le primaire et le secondaire); vingt en provenance d'organismes d'éducation; deux cent cinquante-cinq émanant de comités d'école et de comités de parents (189 du primaire, 38 du secondaire, 16 du primaire et du secondaire, ainsi que 12 de niveau indéterminé); cent trente-quatre d'établissements privés (28 du primaire, 100 du secondaire, 5 du primaire et du secondaire, ainsi qu'un de niveau indéterminé); les neuf cent quatre-vingt-treize autres questionnaires proviennent d'enseignants, d'élèves, de directeurs d'école, de cadres scolaires, etc. Parmi ces questionnaires, certains représentent l'opinion d'une personne alors que d'autres ont été remplis par un organisme ou plusieurs individus. Les pourcentages mentionnés dans ce rapport font donc référence au nombre de questionnaires reçus et non pas au nombre de personnes qu'ils peuvent représenter[1].

Le questionnaire

Rappelons que le questionnaire comprenait trois parties. La première partie portait sur les causes pouvant expliquer les faiblesses observées lors de la correction des épreuves uniques de français écrit, en 1986. La deuxième partie traitait des moyens à prendre pour améliorer la qualité des apprentissages. La troisième partie, enfin, permettait de recueillir des informations sur la nature et la quantité du matériel didactique disponible dans les écoles pour l'enseignement du français.

À l'intérieur de chacune de ces trois parties, des questions étaient posées et des espaces étaient prévus pour que chaque répondant puisse ajouter des éléments qu'il jugeait importants. En ce sens, on peut parler d'une certaine forme de « questions fermées » et de « questions ouvertes ». Lorsque, dans ce rapport, il est fait mention de commentaires, il s'agit d'éléments supplémentaires ou complémentaires apportés par les répondants dans certaines « questions ouvertes ».

Pour toutes les réponses aux « questions fermées », nous avons procédé à une compilation statistique relativement simple dont le résultat détaillé apparaît aux tableaux placés en annexe. Pour les commentaires ajoutés (« questions ouvertes »), il a fallu procéder à une analyse de contenu. Parmi les questionnaires reçus, cent cinquante (10 p.100 de la population totale) furent choisis au hasard et analysés afin d'en dégager les constantes. C'est à l'aide de ces constantes qu'il a été possible de bâtir des grilles d'analyse et de procéder à la compilation des commentaires. Le résultat se trouve en annexe, dans les tableaux synthèses portant sur les commentaires.

Le rapport

La structure du rapport tente de respecter au maximum l'objectif à l'origine de la consultation: recueillir l'avis de tous les milieux concernés sur les meilleurs moyens à prendre pour améliorer l'apprentissage du français langue maternelle au Québec. Nous avons donc, à cette fin, délaissé la structure même du questionnaire pour plutôt rendre compte

1. Il faut mentionner qu'en plus des questionnaires, le ministère de l'Éducation a également reçu deux cent vingt-trois documents divers allant de la courte lettre jusqu'au mémoire le plus élaboré, à l'intérieur desquels des personnes et des organismes se sont exprimés sur la question de l'enseignement du français.

des grands thèmes autour desquels s'articulent les divers moyens suggérés par les répondants, à savoir:

— les programmes;
— l'enseignement du français;
— le matériel didactique;
— l'évaluation;
— l'attitude des différents intervenants à l'école;
— la supervision pédagogique;
— les conditions de travail;
— l'intervention des parents;
— le contexte culturel et socio-politique.

Précisons en terminant que le présent rapport est une synthèse volontairement brève et simplifiée des réponses reçues; le rapport met cependant en évidence les moyens pour lesquels il y a convergence importante ou consensus de tous les groupes consultés. Par ailleurs, les données quantitatives ayant servi à la rédaction du rapport sont disponibles en annexe. Elles constituent une source très riche d'informations.

1. LES PROGRAMMES

Les programmes de français ne sont pas remis en question dans leur fondement, mais 63 p. 100 des répondants du primaire et plus de 80 p. 100 des répondants du secondaire estiment qu'**ils comportent des défauts et des faiblesses**. Les parents, par la voie de leurs différents comités, sont les plus nombreux (92 p. 100) à déplorer les faiblesses des programmes, que ce soit au primaire ou au secondaire.

On reproche aux programmes de ne pas insister suffisamment sur l'**apprentissage systématique de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe**. De plus, la majorité des groupes de répondants du primaire (commissions scolaires, parents, enseignants, directeurs et cadres) affirment que le programme du ministère de l'Éducation manque de précision quant aux **objectifs** à atteindre à la fin de chaque année de scolarité. Au secondaire, les commissions scolaires, les parents, les élèves et les professeurs de français partagent le même avis que les répondants du primaire. Toujours en ce qui concerne les objectifs, on souligne parfois que leur nombre est trop élevé, qu'on ne se soucie guère de contrôler s'ils ont été atteints, qu'ils se rapportent davantage au français parlé qu'au français écrit et que les objectifs de compréhension sont trop nombreux par rapport aux objectifs de production.

D'autres commentaires soulignent le manque de cohérence et de concertation dans l'**implantation des programmes**, ainsi que l'absence de **continuité entre le programme du primaire et celui du secondaire**. Finalement, plusieurs remarques donnent à penser que le ministère de l'Éducation devrait procéder, en concertation avec le milieu, non seulement à l'élaboration de ses programmes, mais aussi à leur évaluation rigoureuse.

2. L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Pour près de 88 p. 100 des personnes interrogées, les professeurs de français ont une connaissance suffisante des programmes et des méthodes pour les enseigner. Cependant, plus de 70 p. 100 des répondants du primaire et près de 90 p. 100 des répondants du secondaire affirment qu'on consacre un **temps trop limité à l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe**. C'est dans cet esprit qu'une majorité de groupes pensent qu'il est important que le ministère de l'Éducation rappelle aux enseignants que la grammaire et la syntaxe constituent des éléments essentiels du programme de français. Plus de 30 p. 100 des répondants ont senti le besoin d'ajouter des commentaires explicites allant dans ce sens. C'est donc dire qu'on considère comme très important de corriger la situation de l'enseignement du français sous ce rapport.

Soulignons cependant qu'on ne s'entend pas sur l'importance à accorder à la dictée, aux exercices grammaticaux d'autocorrection, d'analyse logique et d'analyse grammaticale. Certains lient la disparition de la dictée à la baisse de la qualité du français; d'autres insistent plutôt sur le fait qu'un apprentissage significatif ne peut exister en dehors d'une situation de communication réelle.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'**écriture**, on déplore le fait qu'il ne s'en fasse pas assez. Tous les groupes de répondants (à l'exception des établissements privés du primaire) soulignent que pour acquérir l'habitude d'exprimer clairement et correctement sa pensée, il est très important que l'élève soit plus fréquemment amené à faire face à des situations où il devra écrire. Les professeurs d'autres matières que le français au secondaire, et même les élèves, suggèrent d'augmenter, durant les cours de français, le temps consacré à la rédaction de textes et à leur correction. Parmi les personnes qui ont formulé des commentaires, plusieurs, surtout des cadres et des enseignants, soulignent que le temps consacré à la correction de l'écrit est déjà trop limité compte tenu de la tâche des enseignants.

Pour ce qui est de la **lecture**, on considère très important que le personnel enseignant ait comme objectif de donner aux élèves le goût et l'habitude de lire. Même si les observations sont moins détaillées à l'égard de ce savoir, on s'entend pour déplorer le peu de temps que les élèves consacrent à la lecture et on indique que le développement du goût de lire doit être un objectif partagé par les parents.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs commentaires déplorent le **manque d'uniformité dans les approches pédagogiques** utilisées par les commissions scolaires, les écoles et les enseignants. À cet égard, on souhaite que l'école fasse en sorte que les professeurs de français d'un même niveau ou de niveaux différents travaillent à l'identification de stratégies communes d'enseignement.

3. LE MATÉRIEL DIDACTIQUE

Nous traiterons successivement des manuels de base, du dictionnaire, de la grammaire et des bibliothèques.

Les manuels

Les **manuels de base** sont largement disponibles, que ce soit dans les commissions scolaires ou

dans les établissements privés. En effet, les commissions scolaires signalent qu'au premier cycle du primaire et du secondaire, près de 90 p. 100 de leurs élèves ont l'usage exclusif d'un tel outil. Pour les établissements privés, ce chiffre se situe au-dessus de 90 p. 100 au primaire et approche le 100 p. 100 au secondaire. On note les mêmes tendances au second cycle du primaire et du secondaire, tant pour les commissions scolaires que pour les établissements privés.

Parmi les commentaires, on relève plusieurs remarques selon lesquelles le ministère de l'Éducation met **trop de temps à approuver le matériel didactique** devant servir de support aux programmes. Souvent, dit-on, le matériel didactique n'est pas disponible pour l'enseignant au moment où on procède à l'implantation des programmes. D'autres soulignent que le matériel est parfois superficiel et inadéquat. On demande également (plus de 30 p. 100 des répondants) que le ministère de l'Éducation ait comme priorité la production d'un matériel didactique complet, uniforme, intéressant pour l'élève et conforme aux nouveaux programmes.

Le dictionnaire et la grammaire

Il est crucial, aux yeux des répondants, que le personnel enseignant insiste davantage sur l'importance d'utiliser les outils de référence que sont la grammaire et le dictionnaire, mais encore faut-il que l'école les mette à la disposition de l'élève. Certains suggèrent de fournir à chaque élève une grammaire et un dictionnaire, même s'il faut doter les écoles de budgets spéciaux leur permettant d'acquérir ce type de matériel didactique[1].

Mais qu'en est-il de la situation actuelle dans les écoles du Québec? Force nous est de constater que **le secteur public est beaucoup moins bien équipé que le secteur privé** à cet égard:

- ***La grammaire***

  Selon les répondants des commissions scolaires, une minorité seulement de leurs élèves possèdent une grammaire, alors que selon ceux des établissements privés, la majorité de leurs élèves en ont une. Ainsi, au premier cycle du primaire, 22 p. 100 des premiers et 70 p. 100 des seconds disent que leurs élèves possèdent une grammaire. Au second cycle du primaire, les pourcentages s'établissent respectivement autour de 40 p. 100 et de 90 p. 100.

  Au premier cycle du secondaire, 44 p. 100 des représentants du secteur public et 90 p. 100 de ceux des établissements privés déclarent que leurs élèves possèdent une grammaire. Au second cycle du secondaire, les pourcentages s'établissent respectivement à 40 p. 100 et à 90 p. 100.

- ***Le dictionnaire***

  À une exception près (second cycle du primaire), la situation est comparable à celle observée pour la possession de la grammaire. En effet, au premier cycle du primaire, 44 p. 100 des répondants des commissions scolaires disent que leurs élèves possèdent un dictionnaire, alors que 70 p. 100 de ceux des établissements privés font une telle affirmation. Au second cycle du primaire, les pourcentages s'établissent à 67 p. 100 et à 90 p. 100.

  Au premier cycle du secondaire, 42 p. 100 des représentants du secteur public et 95 p. 100 de ceux des établissements privés déclarent que leurs élèves possèdent un dictionnaire. Au second cycle du secondaire, ces pourcentages atteignent respectivement 40 p. 100 et 90 p. 100.

Les bibliothèques

Les bibliothèques ne font pas partie à strictement parler du matériel didactique, mais plusieurs remarques font état de la **pauvreté des bibliothèques scolaires** et de la nécessité d'allouer des sommes en vue de leur enrichissement. On souligne (surtout les enseignants du primaire) qu'il faut procéder à la mise à jour des bibliothèques et acquérir du matériel conforme aux objectifs du programme et adapté aux besoins des jeunes.

4. L'ÉVALUATION

Pour tous les groupes qui ont donné suite à la consultation, il est très important que le ministère de l'Éducation précise les exigences minimales d'atteinte des objectifs du programme de français pour chaque année du primaire et du secondaire. Les établissements privés du primaire privilégient l'établissement, au début de l'année, d'un diagnostic des forces et des faiblesses de l'élève en français, afin de pouvoir mieux suivre ses progrès.

Des enseignants notent, dans leurs commentaires, qu'il n'y a pas de véritables critères d'évaluation pour mesurer les acquis des élèves. Une amélioration des instruments de mesure est donc souhaitée. D'ailleurs, plus de 70 p. 100 des répondants affirment que le **manque d'instruments** d'évaluation mis à la disposition des commissions scolaires, pour bien me-

1. Les élèves considèrent important que le MEQ consacre une partie du budget prévu pour le développement de l'informatique à la production de logiciels conçus pour soutenir l'apprentissage du français.

surer les progrès des élèves en français, est une des causes pouvant expliquer la faiblesse des résultats obtenus à l'épreuve de français du printemps 1986.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs commentaires en provenance des parents font écho à la nécessité d'**améliorer les bulletins scolaires**, afin que tous les utilisateurs puissent mieux s'y retrouver.

Tous les groupes de répondants considèrent comme prioritaire que le ministère de l'Éducation continue à administrer, chaque année, deux **épreuves de français écrit**: une pour les élèves de sixième année du primaire et une autre pour les élèves de cinquième année du secondaire. Certains, notamment des enseignants, souhaiteraient que la correction de l'examen du primaire s'effectue, à l'instar de celui du secondaire, par une équipe spéciale et selon une grille uniforme de correction. Pour ce qui est de l'examen du secondaire, plusieurs groupes (commissions scolaires, établissements privés, enseignants du secondaire, directeurs et cadres du secondaire) préconisent qu'à compter de 1989 le ministère de l'Éducation tienne compte du résultat à l'épreuve unique de français de cinquième année du secondaire pour l'obtention du diplôme de fin d'études. Cette épreuve unique devrait être analysée et ajustée périodiquement à la lumière des résultats.

En ce qui concerne l'évaluation de la **qualité de la langue dans les autres matières** que le français, plusieurs groupes de répondants (parents, enseignants du primaire, cadres et directeurs du secondaire) disent qu'il est important que le ministère de l'Éducation introduise progressivement dans les épreuves uniques de certaines matières des questions demandant un développement écrit. La correction en serait assurée par les commissions scolaires. La majorité des groupes de répondants font la même suggestion concernant les examens de fin d'année administrés par les commissions scolaires au primaire et au secondaire.

Mentionnons enfin que l'habitude d'accorder la **promotion à des élèves, malgré leurs faiblesses et les retards accumulés**, est considérée comme une des causes expliquant en partie les résultats de l'épreuve de mai 1986[1]. On demande donc que l'école prévoie des mesures spéciales et des activités de récupération pour les élèves accusant des retards importants[2].

5. L'ATTITUDE DES AUTRES INTERVENANTS À L'ÉCOLE

La consultation a mis en évidence le fait que, dans les matières autres que le français, l'élève prête peu d'attention à la qualité de la langue qu'il utilise, parce qu'il sait que ses erreurs de français ne seront pas relevées et ne seront pas corrigées. D'ailleurs, à ce sujet, les groupes de répondants sont unanimes (plus de 80 p. 100 au primaire et plus de 90 p. 100 au secondaire): les professeurs d'autres matières que le français accordent **peu d'attention à la langue** écrite et parlée par les élèves. Ce désintéressement des autres enseignants par rapport à la qualité de la langue est même interprété comme une des causes principales de la faiblesse des élèves à l'épreuve de français écrit de mai 1986.

Les programmes trop chargés ou le cloisonnement des matières peuvent expliquer le fait qu'on ne prenne pas le temps de corriger ou qu'on n'ose pas corriger les erreurs des élèves lorsque cela est nécessaire; mais l'ensemble des répondants considèrent comme prioritaire que l'école se dote d'un plan d'action ayant pour but l'amélioration de la qualité du français et que ce plan fasse intervenir tout le personnel, non seulement à l'intérieur des cours, mais dans toute la vie scolaire. Ainsi, les enseignants spécialistes du primaire jugent important et prioritaire que l'on veille à la qualité de la langue dans tout document devant être affiché ou distribué dans les écoles.

6. LA SUPERVISION PÉDAGOGIQUE

La supervision pédagogique est un sujet sur lequel les avis sont partagés.

Au primaire, commissions scolaires, parents, cadres et directeurs sont d'avis que le peu d'importance accordée à la supervision de l'enseignement est une cause pouvant expliquer en partie les résultats obtenus par les élèves à l'épreuve de mai 1986. De leur côté, les enseignants et les établissements privés ne pensent pas que ce soit un facteur déterminant.

Au secondaire, on ne croit pas, à l'exception des parents (60 p. 100), que la qualité de la supervision pédagogique soit en cause dans les résultats de mai 1986. Cependant, on s'entend pour dire qu'il est très important que la supervision pédagogique fasse partie des priorités de l'école.

Parmi les commentaires reçus, provenant particulièrement des professionnels de l'éducation, on fait remarquer qu'il y a manque de support dans l'application des programmes, qu'il y a peu de contrôle de leur application et qu'il n'y a pas suffisamment d'acti-

1. Les élèves du secondaire ne partagent pas cette opinion.
2. On demande également des activités d'enrichissement pour les élèves possédant des talents particuliers en français.

vités de mise à jour à l'intention des enseignants. D'où des demandes faites aux directions d'école concernant une supervision pédagogique plus attentive et un retour sur l'implantation des programmes de français (et des guides pédagogiques), afin d'être assurés que les enseignants en aient une bonne connaissance et une bonne compréhension.

D'autres commentaires, formulés surtout par des enseignants, indiquent que la tâche des conseillers pédagogiques en français n'est pas suffisamment axée sur le soutien à apporter aux écoles et aux enseignants. Certains soulignent que les conseillers pédagogiques sont les premières ressources humaines auxquelles les commissions scolaires devraient songer lorsqu'elles établissent leurs priorités budgétaires.

7. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Même si le questionnaire ne comprenait pas d'items spécifiques sur ce sujet, plus de 20 p. 100 des répondants se sont exprimés sur certaines conditions de travail des enseignants. Ces commentaires indiquent que le trop grand nombre d'élèves par groupe, l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage, l'intégration des élèves de la formation professionnelle longue à la formation générale, l'intégration des élèves allophones, la présence d'élèves qui ont réussi trop facilement les cours de récupération, le manque de temps pour la récupération et le trop grand nombre de groupes rencontrés par un même enseignant sont autant de facteurs qui affectent la qualité de l'enseignement du français.

Ainsi, plus de 20 p. 100 des répondants souhaitent un allégement de la **tâche des enseignants**. Cet allégement devrait consister en une réduction du nombre de groupes d'élèves à rencontrer par un enseignant ou en une diminution du nombre d'élèves par groupe, afin de pouvoir consacrer plus de temps à la correction. En outre, plus de 10 p. 100 des répondants soulignent que les commissions scolaires devraient prévoir une augmentation du temps pour la correction dans la définition de la tâche du professeur de français et une libération plus facile de ce dernier à des fins de perfectionnement. D'autres souhaitent l'établissement de classes homogènes ou font ressortir l'insuffisance de ressources professionnelles pour les élèves en difficulté d'apprentissage ou pour les élèves doués.

Dans un tout autre ordre d'idées, mais toujours concernant les conditions de travail, on estime très important de s'assurer, au primaire et au secondaire, que les **suppléants** maîtrisent bien la langue française. De plus, on souhaite la révision des règles d'**affectation** qui sont actuellement basées sur l'ancienneté plutôt que sur la compétence à enseigner le français.

Finalement, en ce qui concerne l'**engagement** des nouveaux professeurs, on demande aux commissions scolaires de s'assurer de la qualité de leur français parlé et écrit et on réclame que le ministère de l'Éducation intervienne auprès des universités pour qu'elles fassent de la maîtrise du français un critère essentiel pour reconnaître l'aptitude d'une personne à l'enseignement.

8. L'INTERVENTION DES PARENTS

Créer à la maison un climat de respect pour la langue française, donner à l'enfant l'habitude de consacrer régulièrement du temps à la lecture et à l'écriture, lui signaler ses erreurs (vocabulaire, prononciation, orthographe...) chaque fois que l'occasion se présente sont des éléments que tous ont retenus comme prioritaires. Il y a cependant un sérieux redressement à effectuer de ce côté, puisque 90 p. 100 des répondants affirment que l'on accorde **peu d'attention au français parlé et écrit à la maison**. On y voit même une des causes du taux élevé d'échecs à l'examen du printemps 1986.

Tous les groupes de répondants (à l'exception des élèves, des professeurs de français du secondaire et des établissements privés du secondaire) mentionnent qu'il est aussi très important que les parents manifestent de l'intérêt pour les activités scolaires et pour les autres activités de formation des enfants, qu'ils portent beaucoup d'attention aux évaluations faites par l'école en ce qui concerne la langue maternelle et qu'ils participent, au besoin, aux mesures de récupération organisées par l'école.

Les professeurs d'autres matières que le français au primaire et les établissements privés du secondaire signalent comme étant important que les parents prennent les mesures nécessaires, seuls ou avec l'aide d'une personne-ressource de l'extérieur, pour aider les enfants, si ces derniers ont des difficultés persistantes en français; les élèves privilégient également ce moyen. Quant aux professeurs de français du secondaire, ils insistent sur la nécessité de faire pénétrer dans la maison des journaux et des revues en langue française.

Dans les commentaires reçus, on note que les parents méconnaissent le contenu des apprentissages scolaires. Les changements de programmes ou de méthodes les déroutent et il leur devient alors difficile de valoriser un apprentissage rigoureux du français ou d'aider leurs enfants à l'occasion de travaux scolaires.

Ajoutons, comme le font certains, que la disponibilité et l'engagement par rapport au cheminement scolaire de l'enfant dépendent aussi de la qualité de vie à la maison.

9. LE CONTEXTE CULTUREL ET SOCIO-POLITIQUE

Aucune question ne portait spécifiquement sur le contexte culturel et socio-politique. Plusieurs répondants ont quand même tenu à formuler des commentaires sur ce thème.

Certains, des enseignants et des parents surtout, ont souligné le manque de respect des jeunes pour la langue. Mais quelques-uns ont tenu à ajouter qu'il est parfois difficile pour un enfant ou un adolescent de percevoir l'importance du français dans une société où le fait de bien parler est dévalorisé socialement (16 p. 100 des répondants). De plus, la piètre qualité de la langue véhiculée par les médias (artistes, journalistes, politiciens, sportifs) n'aide pas toujours à sensibiliser les élèves à la nécessité de bien parler leur langue maternelle.

D'autres répondants ont dépassé le domaine strictement culturel pour déborder sur le socio-politique. Certaines personnes ont tenu à souligner la situation particulière du Québec cherchant à s'épanouir sur un continent dont la culture majoritairement anglophone se fait de plus en plus envahissante. Plus de cinquante répondants ont parlé de la nécessité d'une affirmation politique vigoureuse (respect de la Loi 101, langue de travail et langue d'affichage) si on veut que les jeunes perçoivent véritablement le français comme une réalité vitale non seulement à l'école, mais dans la vie de tous les jours.

CONCLUSION

Les résultats de la présente consultation coïncident souvent avec ceux obtenus par d'autres recherches portant sur le même sujet. En ce sens, ils confirment la diversité des causes qui auraient entraîné un certain affaiblissement de la qualité de l'apprentissage du français.

Il est encourageant de noter la pertinence des solutions proposées. Toutes n'ont pas le même impact et ne font pas nécessairement appel à un même milieu. Certaines portent sur la cohérence, d'autres ont trait à la motivation, toutes concernent la rigueur: plus de rigueur dans les programmes, plus de rigueur dans l'enseignement, plus de rigueur dans la supervision pédagogique et plus de rigueur dans l'évaluation des apprentissages.

Le défi auquel nous devons faire face est de taille. Il concerne aussi bien les parents que tous les autres agents de l'éducation.

À la lumière des résultats de cette consultation, le ministère de l'Éducation proposera sous peu un plan d'action demandant la collaboration de tous. Il devrait permettre, à brève échéance, un redressement progressif de la situation. On ne doit cependant pas attendre de ce plan un bouleversement de tout ce qui existe à l'heure actuelle, mais plutôt la consolidation des acquis et la correction des faiblesses constatées.

De nombreux indices permettent d'ailleurs de voir que ce redressement est déjà amorcé dans plusieurs écoles et commissions scolaires. Encouragé par ce mouvement, le ministère de l'Éducation est convaincu que l'action qu'il s'apprête à entreprendre répond à une attente de toute la population, à savoir l'amélioration de la qualité du français écrit et parlé dans toutes les écoles du Québec.

ANNEXES

Table des matières

Page

Première partie

1. Présentation des tableaux illustrant les réponses aux **questions fermées** portant sur les **causes** 17

1.1 Les causes attribuées à **la famille** 18
1.2 Les causes attribuées à **l'enseignement du français** 18
1.3 Les causes attribuées à **l'enseignement des autres matières** 19
1.4 Les causes attribuées à **la direction de l'école ou à l'encadrement de la commission scolaire** 19
1.5 Les causes attribuées **aux élèves** 20
1.6 Les causes attribuées **au ministère de l'Éducation** 20

Deuxième partie

2. Présentation des **synthèses** illustrant les réponses aux questions fermées et ouvertes portant sur les **causes** 21

2.1 La synthèse des causes attribuées à **la famille** 22
2.2 La synthèse des causes attribuées à **l'enseignement du français** 23
2.3 La synthèse des causes attribuées à **l'enseignement des autres matières** 24
2.4 La synthèse des causes attribuées à **la direction de l'école ou à l'encadrement de la commission scolaire** 25
2.5 La synthèse des causes attribuées **aux élèves** 26
2.6 La synthèse des causes attribuées **au ministère de l'Éducation** 27

Troisième partie

3. Présentation des tableaux illustrant les réponses aux **questions fermées** portant sur les **moyens** 29

3.1 Les moyens ayant pour objet **le personnel enseignant** 30
3.2 Les moyens ayant pour objet **l'école** 32
3.3 Les moyens ayant pour objet **la commission scolaire** 34
3.4 Les moyens ayant pour objet **le ministère de l'Éducation** 36
3.5 Les moyens ayant pour objet **les parents** 38
3.6 Les moyens ayant pour objet **les élèves** 39

Quatrième partie

4. Présentation des **synthèses** illustrant les réponses aux questions fermées et ouvertes portant sur les **moyens** 41

4.1 La synthèse des moyens ayant pour objet **le personnel enseignant** 42
4.2 La synthèse des moyens ayant pour objet **l'école** 43
4.3 La synthèse des moyens ayant pour objet **la commission scolaire** 44
4.4 La synthèse des moyens ayant pour objet **le ministère de l'Éducation** 45
4.5 La synthèse des moyens ayant pour objet **les parents** 47
4.6 La synthèse des moyens ayant pour objet **les élèves** 48

Cinquième partie

5. Présentation du tableau illustrant les réponses aux **questions fermées** portant sur **les habiletés** 49

5.1 Tableau illustrant les réponses aux **questions fermées** portant sur **les habiletés** 50

Sixième partie

6. Présentation du tableau illustrant les réponses aux **questions fermées** portant sur **le matériel didactique** 51

6.1 Tableau illustrant les réponses aux **questions fermées** portant sur **le matériel didactique** 52

Première partie

1. Présentation des tableaux illustrant les réponses aux *questions fermées* portant sur les *causes*

Cette première partie présente six tableaux donnant les réponses formulées aux **questions fermées** portant sur les principales **causes** qui expliquent les résultats obtenus par les élèves à l'épreuve de français écrit de mai dernier.

Les répondants au questionnaire devaient exprimer leur accord ou leur désaccord sur les causes pouvant être attribuées à la famille, à l'enseignement du français, à l'enseignement des autres matières, à la direction de l'école et à l'encadrement de la commission scolaire, aux élèves et au ministère de l'Éducation.

Comment interpréter les tableaux

(1) La première cause énumérée, le peu d'importance accordé à la supervision de l'enseignement du français, **est** pour 69 commissions scolaires du primaire (P), soit 52,27 p. 100, une cause qui explique en partie les résultats obtenus par les élèves... Tandis que pour 43 (52,44 p. 100) des commissions scolaires du secondaire (S) ce **n'est pas** une cause...

L'absence de remarque dans le rectangle réservé à l'énoncé de la cause indique que les avis sont divergents.

(2) **Le « non unanime »**

indique que les commissions scolaires, les comités de parents, les écoles et les établissements privés... sont du même avis, à savoir que: le manque de rigueur dans la préparation et l'administration des examens **n'est pas** une cause qui explique...

(3) **Le « oui sauf »**

indique que cette cause ne fait pas l'unanimité. Tous, sauf les établissements privés et les professeurs d'autres matières au primaire (P), sont du même avis, à savoir que: le peu de place fait à la qualité du français dans le projet éducatif **est** une cause qui explique...

(4) **Les cases vides**

Les élèves du primaire n'ont pas été consultés.

Exemple

1.4 Les causes attribuées à la *direction de l'école* ou à *l'encadrement de la commissions scolaire*

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves		Professeurs de français		Professeurs d'autres matières
– Le peu d'importance accordé à la supervision de l'enseignement du français (1)	P	69 52,27%	63 47,73%	98 52,13%	90 47,87%	11 35,48%	20 64,52%			78 44,19%	98 55,81%	5 33,33%
	S	38 47,56%	43 52,44%	29 55,77%	23 44,23%	30 30,00%	70 70,00%	97 40,93%	140 59,07%	54 45,00%	66 55,00%	
– Le manque de rigueur dans la préparation et l'administration des examens de français (2) non unanime	P	37 29,37%	89 70,63%	77 42,31%	105 57,69%	9 30,00%	21 70,00%	(4)		46 28		
	S	18 22,50%	62 77,50%	18 38,30%	29 61,70%	24 24,00%	76 76,00%	67 28,39%	169 71,61%			
– Le peu de place fait à la qualité du français dans le projet éducatif (3) oui sauf Privés + Ens. autres P	P	75 60,48%	49 39,52%	128 69,57%	56 30,43%	12 37,50%	20 62,50%					
	S	61 73,49%	22 26,51%	42 82,35%	9 17,65%	47 48,45%	50 51,55%	188				

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS FERMÉES PORTANT SUR LES CAUSES

1.1 Les causes attribuées à *la famille*

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves		Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
– La diminution du temps consacré aux devoirs et aux leçons à la maison. P OUI sauf CS + Privés S oui unanime	P	60 47,24%	67 52,76%	108 55,96%	85 44,04%	13 40,63%	19 59,38%			102 60,71%	66 39,29%	10 62,50%	6 37,50%	73 49,32%	75 50,68%
	S	55 69,62%	24 30,38%	39 75,00%	13 25,00%	67 69,07%	30 30,93%	158 66,39%	80 33,61%	93 80,87%	22 19,13%	54 71,05%	22 28,95%	61 71,76%	24 28,24%
– La participation insuffisante des parents à la vie de l'école **non unanime**	P	41 32,80%	84 67,20%	76 40,64%	111 59,36%	12 40,00%	18 60,00%			69 42,33%	94 57,67%	6 42,86%	8 57,14%	59 39,60%	90 60,40%
	S	23 29,87%	54 70,13%	20 41,67%	28 58,33%	29 29,59%	69 70,41%	62 26,27%	174 73,73%	47 41,96%	65 58,04%	29 39,19%	45 60,81%	31 37,35%	52 62,65%
– Le peu d'importance accordé au français parlé et écrit à la maison **oui unanime**	P	126 94,74%	7 5,26%	168 84,42%	47 15,58%	24 77,42%	7 22,58%			164 91,62%	15 8,32%	15 93,75%	1 6,25%	145 92,95%	11 7,05%
	S	78 95,12%	4 4,88%	47 90,38%	6 9,62%	89 85,58%	15 14,42%	180 75,31%	59 24,69%	123 95,35%	6 4,65%	78 96,30%	3 3,70%	82 91,11%	8 8,89%

1.2 Les causes attribuées à *l'enseignement du français*

– La connaissance insuffisante qu'a l'enseignant du programme de français et des méthodes pour l'enseigner **non unanime**	P	39 29,77%	92 70,23%	44 23,40%	144 76,60%	9 30,00%	21 70,00%			29 17,37%	138 82,63%	2 12,50%	14 87,50%	38 26,03%	108 73,97%
	S	26 32,10%	55 67,90%	13 27,08%	35 72,92%	11 11,34%	86 88,66%	80 33,61%	158 66,39%	22 19,30%	92 80,70%	3 4,11%	70 95,89%	15 17,24%	72 82,76%
– L'habitude de faire réussir tous les élèves malgré leurs faiblesses et les retards accumulés **oui sauf les élèves**	P	92 69,70%	40 30,30%	127 67,20%	62 32,80%	20 71,43%	8 28,57%			126 72,83%	47 27,17%	10 62,50%	6 37,50%	102 66,67%	51 33,33%
	S	64 79,01%	17 20,99%	32 65,31%	17 34,69%	73 73,74%	26 26,26%	97 40,76%	141 59,24%	105 84,68%	19 15,32%	64 84,21%	12 15,79%	50 60,98%	32 39,02%
– Le temps trop limité consacré à l'étude de la grammaire et de l'orthographe **oui unanime**	P	73 55,73%	58 44,27%	162 83,51%	32 16,49%	24 75,00%	8 25,00%			129 75,00%	43 25,00%	12 80,00%	3 20,00%	99 65,13%	53 34,87%
	S	60 75,95%	19 24,05%	52 98,11%	1 1,89%	90 87,38%	13 12,62%	212 88,70%	27 11,30%	111 91,74%	10 8,26%	62 78,48%	17 21,52%	78 86,67%	12 13,33%

1.3 Les causes attribuées à *l'enseignement des autres matières*

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves		Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
– Le peu d'attention prêté à la qualité de la langue écrite et parlée par les élèves	P	120 90,91%	12 9,09%	184 93,88%	12 6,12%	20 62,50%	12 37,50%			157 88,20%	21 11,80%	9 60,00%	6 40,00%	142 91,61%	13 8,39%
oui unanime	S	80 96,39%	3 3,61%	50 96,15%	2 3,85%	92 89,32%	11 10,68%	210 87,87%	29 12,13%	120 94,49%	7 5,51%	71 88,75%	9 11,25%	86 94,51%	5 5,49%
– Le manque de rigueur dans l'organisation des apprentissages à l'école	P	79 64,23%	44 35,77%	129 70,11%	55 29,89%	13 41,94%	18 58,06%			105 62,87%	62 37,13%	10 55,56%	8 44,44%	96 61,94%	59 38,06%
oui sauf Privés + élèves	S	42 56,76%	32 43,24%	35 70,00%	15 30,00%	47 48,45%	50 51,55%	98 41,70%	137 58,30%	63 53,85%	54 46,15%	41 52,26%	37 47,44%	58 66,67%	29 33,33%
– Les insuffisances des enseignants en français écrit et parlé	P	35 27,34%	93 72,66%	57 31,32%	125 68,68%	8 25,81%	23 74,19%			31 19,87%	125 80,13%	5 29,41%	12 70,59%	33 22,00%	117 78,00%
non sauf parents du S	S	27 35,06%	50 64,94%	27 57,45%	20 42,55%	46 47,92%	50 52,08%	97 40,76%	141 59,24%	51 43,97%	65 56,03%	19 26,39%	53 73,61%	32 38,10%	52 61,90%

1.4 Les causes attribuées à *la direction de l'école* ou à *l'encadrement de la commission scolaire*

– Le peu d'importance accordé à la supervision de l'enseignement du français	P	69 52,27%	63 47,73%	98 52,13%	90 47,87%	11 35,48%	20 64,52%			76 44,19%	96 55,81%	5 33,33%	10 66,67%	93 61,18%	59 38,82%
	S	39 47,56%	43 52,44%	29 55,77%	23 44,23%	30 30,00%	70 70,00%	97 40,93%	140 59,07%	54 45,00%	66 55,00%	23 30,67%	52 69,33%	43 48,31%	46 51,69%
– Le manque de rigueur dans la préparation et l'administration des examens de français	P	37 29,37%	89 70,63%	77 42,31%	105 57,69%	9 30,00%	21 70,00%			46 28,75%	114 71,25%	3 20,00%	12 80,00%	47 30,52%	107 69,48%
non unanime	S	18 22,50%	62 77,50%	18 38,30%	29 61,70%	24 24,00%	76 76,00%	67 28,39%	169 71,61%	34 30,36%	78 69,64%	16 23,53%	52 76,47%	26 30,23%	60 69,77%
– Le peu de place fait à la qualité du français dans le projet éducatif	P	75 60,48%	49 39,52%	128 69,57%	56 30,43%	12 37,50%	20 62,50%			84 50,60%	82 49,40%	7 46,67%	8 53,33%	78 52,00%	72 48,00%
oui sauf Privés + Ens. autres P	S	61 73,49%	22 26,51%	42 82,35%	9 17,65%	47 48,45%	50 51,55%	156 66,67%	78 33,33%	95 74,80%	32 25,20%	49 68,06%	23 31,94%	64 74,42%	22 25,58%

1.5 Les causes attribuées *aux élèves*

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves		Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
– Le peu de temps consacré à la lecture	P	126 94,74%	7 5,26%	179 91,79%	16 8,21%	29 90,63%	3 9,38%			152 86,86%	23 13,14%	15 88,24%	2 11,76%	144 90,57%	15 9,43%
oui unanime	S	80 96,39%	3 3,61%	48 94,12%	3 5,88%	102 99,03%	1 0,97%	213 89,87%	24 10,13%	123 97,62%	3 2,38%	82 98,80%	1 1,20%	88 96,70%	3 3,30%
– Leur habitude d'écrire sans faire attention à l'orthographe des mots et aux accords grammaticaux	P	126 94,03%	8 5,97%	53 100,0%	0 0,00%	32 100,0%	0 0,00%			177 98,33%	3 1,67%	17 100,0%	0 0,00%	156 97,50%	4 2,50%
oui unanime	S	82 96,47%	3 3,53%	53 100,0%	0 0,00%	103 100,0%	0 0,00%	232 97,89%	5 2,11%	128 99,22%	1 0,78%	83 100,0%	0 0,00%	90 98,90%	1 1,10%
– Leur manque de respect pour la langue dans les conversations à l'école et à la maison	P	111 83,47%	22 16,54%	172 89,12%	21 10,88%	25 83,33%	5 16,69%			151 88,29%	24 13,71%	11 78,57%	3 21,43%	121 78,57%	33 21,43%
oui unanime	S	75 91,46%	7 8,54%	45 90,00%	5 10,00%	92 92,00%	8 8,00%	174 73,11%	64 26,89%	105 87,50%	15 12,50%	76 96,20%	3 3,80%	73 82,02%	16 17,98%

1.6 Les causes attribuées *au ministère de l'Éducation*

– Le manque de précision des objectifs à atteindre dans l'enseignement du français, à la fin de chaque année de scolarité	P	79 60,31%	52 39,69%	31 63,27%	18 36,73%	12 42,86%	16 57,14%			90 52,63%	81 47,37%	7 50,00%	7 50,00%	97 63,82%	55 36,18%
	S	46 58,23%	33 41,77%	31 63,27%	18 36,73%	46 46,46%	53 53,54%	146 62,39%	88 37,61%	65 56,52%	50 43,48%	30 44,78%	37 55,22%	42 48,28%	45 51,72%
– Le manque d'instruments d'évaluation mis à la disposition des CS pour bien mesurer les progrès des élèves en français	P	113 86,92%	17 13,08%	38 73,08%	14 26,92%	17 56,67%	13 43,33%			136 76,84%	41 23,16%	9 60,00%	6 40,00%	130 83,33%	26 16,67%
oui unanime	S	65 82,28%	14 17,72%	38 73,08%	14 26,92%	68 68,69%	41 31,31%	138 59,48%	94 40,52%	97 81,51%	22 18,49%	38 59,38%	26 40,63%	64 74,42%	22 25,58%
– Les faiblesses ou les défauts des programmes de français	P	77 61,11%	49 38,89%	173 92,02%	15 7,98%	19 61,29%	12 38,71%			124 72,94%	46 27,06%	11 64,71%	6 35,29%	83 50,70%	66 44,30%
oui unanime	S	54 69,23%	24 30,77%	46 92,00%	4 8,00%	86 86,27%	14 13,73%	209 87,45%	30 12,55%	97 77,60%	28 22,40%	59 84,29%	11 15,71%	59 68,60%	27 31,40%

Deuxième partie

2. Présentation des *synthèses* illustrant les réponses aux questions fermées et ouvertes portant sur les *causes*

Cette deuxième partie présente six tableaux synthèses illustrant les réponses et les commentaires des répondants sur les **causes** pouvant être attribuées à la famille, à l'enseignement du français, à l'enseignement des autres matières, à la direction de l'école ou à l'encadrement de la commission scolaire, aux élèves et au ministère de l'Éducation.

- **Comment interpréter le tableau**

  – Il s'agit d'un tableau synthèse rappelant les principaux éléments du tableau illustrant les réponses aux questions fermées portant sur les causes.

  – Il se lit comme suit: 81,1 p. 100 des répondants en provenance du primaire sont du même avis et croient que le peu d'attention prêté à la qualité de la langue écrite et parlée par les élèves est une cause qui explique en partie les résultats obtenus par les élèves.

  – Il est dit dans le questionnaire:
  « Les causes mentionnées ne sont données qu'à titre d'illustration en vue d'aider les répondants à formuler leurs propres réponses. »

  « Leurs propres réponses » sont les réponses aux questions ouvertes.

  – Toutes les réponses aux questions ouvertes sont regroupées par thèmes et chaque thème est développé à l'aide des réponses reçues. Qu'un thème soit en première position dépend du nombre de répondants qui l'ont mentionné.

  – Ainsi: « Le français n'est pas intégré aux autres matières » a été mentionné dans 359 questionnaires sur 1584 soit 22,6 p. 100. 153 questionnaires en provenance du primaire l'ont mentionné et 206 du secondaire.

  – La position des paragraphes dépend aussi du nombre de répondants ayant fait part des mêmes remarques.

Exemple

2.3 La synthèse des causes attribuées à *l'enseignement des autres matières*

L'enseignement des autres matières

– **Peu d'attention prêtée à la qualité par les élèves.**

OUI unanime { P — 81,1 p. 100 / S — 92,49 p. 100

– **Le manque de rigueur dans l'organisation des apprentissages à l'école.**

OUI { P — 62,94 p. 100 / S — 59,90 p. 100

NON { les élèves du S — 58,30 p. 100 / les E. Privés { P — 58,06 p. 100 / S — 51,55 p. 100

– **Les insuffisances des enseignants en français**

NON { P — 74,04 p. 100 / S — 61,3 p. 100

OUI les parents du S — 57,45 p

- **Le français n'est pas intégré aux autres matières**

  – 359 (22,6 p. 100): P-153 (9,6 p. 100); S-206 (13,6 p. 100);

  – Les professeurs d'autres matières ne se considèrent pas responsables de l'enseignement et de l'utilisation d'un français de qualité. Le manque de temps (programmes chargés) ne leur permet pas d'insister, auprès des élèves, sur l'importance d'un français parlé et écrit de qualité, et ce, de quelque nature qu'elles soient, pour être corrigées.
  — 292 (P-118; S-174)

  – Les matières scientifiques, mathématiques, le français. Les autres matières
  — 67 (

2.1 La synthèse des causes attribuées à *la famille*

La famille

– La diminution du temps consacré aux devoirs et aux leçons à la maison.

OUI { P — 59,72 p. 100 ; S — 71,96 p. 100

NON { CS: 52,76 p. 100 ; EP: 59,38 p. 100 ; DC: 50,68 p. 100

– La participation insuffisante des parents à la vie de l'école

NON unanime { P — 60,29 p. 100 ; S — 64,87 p. 100

– Le peu d'importance accordé au français parlé et écrit à la maison

OUI unanime { P — 89,15 p. 100 ; S — 89,87 p. 100

- **À la maison, le français a peu d'importance**

  – 324 (20,4 p. 100): P-138 (8,7 p. 100); S-186 (11,7 p. 100);

  – À la maison, il y a peu d'activités d'écriture. On correspond peu et on ne rédige plus son journal personnel. Les outils de référence (dictionnaires, grammaires, encyclopédies, etc.) sont presque inexistants. Si on tient compte du fait que les journaux et revues sont quasi absents, on doit admettre qu'on lit peu ou très peu à la maison.
  — 208 (P-87; S-121)

  – Beaucoup de parents sont peu scolarisés, ne maîtrisent pas parfaitement la langue et sont dépassés par les travaux (devoirs) de leurs enfants.
  — 80 (P-35; S-25)

  – Lorsqu'en parlant, les enfants commettent des fautes, les parents ne les reprennent pas.
  — 36 (P-16; S-20)

- **L'encadrement du travail scolaire par les parents est insuffisant**

  – 257 (16,2 p. 100): P-140 (8,8 p. 100); S-117 (7,3 p. 100);

  – Les parents ne suivent pas suffisamment le travail de leurs enfants à l'école, ne les aident pas lorsqu'ils ont des devoirs et des leçons; ils les motivent peu. D'ailleurs, les parents n'ont pas tendance à suffisamment valoriser l'école.
  — 94 (P-46; S-30)

  – Les parents méconnaissent le contenu des apprentissages scolaires. Les changements de programmes, de méthodes et les nouveautés les déroutent. Il leur devient difficile de valoriser un apprentissage rigoureux du français.
  — 76 (P-46; S-30)

  – Dans certains cas, les conjoints travaillent à l'extérieur, les familles monoparentales, la mésentente des parents, l'alcoolisme, l'inceste et finalement l'éclatement de la famille font qu'il y a manque de disponibilité et d'engagement par rapport au cheminement scolaire de l'enfant.
  — 87 (P-48; S-39)

- **Une place trop grande est accordée aux loisirs**

  – 189 (11,9 p. 100): P-103 (6,5 p. 100); S-86 (5,4 p. 100)

  – Les élèves passent trop de temps devant la télévision.
  — 130 (P-65; S-65)

  – Les activités sportives, les sorties en soirée et les activités scolaires peu centrées sur l'acquisition de la langue sont trop nombreuses.
  — 59 (P-38; S-21)

2.2 La synthèse des causes attribuées à *l'enseignement du français*

L'enseignement du français

- **La connaissance insuffisante qu'a l'enseignant du programme de français et des méthodes pour l'enseigner.**

  NON unanime { P — 76,82 p. 100 / S — 79,31 p. 100

- **L'habitude de faire réussir tous les élèves malgré leurs faiblesses et les retards accumulés**

  OUI { P — 68,38 p. 100 / S — 74,68 p. 100

  NON les élèves du S — 59,24 p. 100

- **Le temps trop limité consacré à l'étude de la grammaire et de l'orthographe**

  OUI unanime { P — 72,39 p. 100 / S — 86,71 p. 100

- **De la grammaire à l'orthographe en passant par la syntaxe et l'analyse grammaticale**

  - 493 (31,1 p. 100): P-188 (11,8 p. 100); S-305 (19,2 p. 100);
  - On enseigne peu et on accorde peu de temps à la grammaire et à l'analyse grammaticale. — 243 (P-89; S-154)
  - On n'insiste pas assez sur l'orthographe et la syntaxe. — 180 (P-63; S-117)
  - On n'accorde pas assez d'importance à l'apprentissage du français, au développement et à la pratique d'habiletés. — 70 (P-36; S-34)

- **Les productions écrites, la dictée et les outils de référence**

  - 228 (14,3 p. 100): P-106 (6,6 p. 100); S-122 (7,7 p. 100);
  - Très peu de projets d'écriture sont réalisés. Mentionnons qu'au secondaire, le temps consacré aux productions écrites favorisant le transfert de connaissances est trop limité. — 119 (P-56; S-63)
  - Beaucoup déplorent l'absence de la dictée, tant au primaire qu'au secondaire, et ils préconisent son retour — 97 (P-44; S-53)
  - En général, les enseignants n'insistent pas assez sur l'importance d'utiliser des outils de référence. — 12 (P-6; S-6)

- **Les pratiques pédagogiques**

  - 173 (10,9 p. 100): P-102 (6,4 p. 100); S-71 (4,5 p. 100);
  - Sans spécifier lesquelles, on déplore l'abandon de méthodes éprouvées. — 124 (P-71; S-54)
  - Retour sur les notions acquises, et autocorrections sont des pratiques insuffisamment utilisées et on ne s'arrête pas assez pour diagnostiquer les faiblesses des élèves. — 49 (P-31; S-18)

- **Les conditions de travail**

  - 325 (20,5 p. 100): P-123 (7,7 p. 100); S-202 (12,7 p. 100);
  - Le trop grand nombre d'élèves, l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage, l'intégration des élèves de la formation professionnelle longue à la formation générale, le manque de temps pour la récupération, le trop grand nombre de groupes, le manque de temps pour les corrections et la présence d'élèves qui ont réussi trop facilement les cours de récupération de l'été sont des facteurs qui affectent la qualité de l'enseignement du français.

- **Le perfectionnement**

  - 60 (3,7 p. 100): P-37 (2,33 p. 100); S-23 (1,45 p. 100);
  - Les enseignants ne sont pas assez sensibilisés à l'implantation des programmes et à leur application. Une connaissance approfondie des méthodes est donc plus difficile et certains hésitent à se recycler.

- ***Globalement***

  - Les enseignants sont dévalorisés et démotivés. (35: P et S confondus)
  - On n'exige pas assez de l'élève. (33: P et S confondus)

2.3 La synthèse des causes attribuées à *l'enseignement des autres matières*

L'enseignement des autres matières

– Peu d'attention prêtée à la qualité par les élèves.

OUI unanime { P — 81,1 p. 100 ; S — 92,49 p. 100

– Le manque de rigueur dans l'organisation des apprentissages à l'école.

OUI { P — 62,94 p. 100 ; S — 59,90 p. 100

NON { les élèves du S — 58,30 p. 100 ; les E. Privés { P — 58,06 p. 100 ; S — 51,55 p. 100

– Les insuffisances des enseignants en français

NON { P — 74,04 p. 100 ; S — 61,3 p. 100

OUI les parents du S — 57,45 p. 100

– Il y a manque de rigueur dans l'enseignement du français. (29: P et S confondus)

- **Le français n'est pas intégré aux autres matières**

  – 359 (22,6 p. 100): P-153 (9,6 p. 100); S-206 (13,6 p. 100);

  – Les professeurs d'autres matières ne se considèrent pas responsables de l'enseignement et de l'utilisation d'un français de qualité. Le manque de temps (programmes chargés) ne leur permet pas d'insister, auprès des élèves, sur l'importance d'un français parlé et écrit de qualité. Les fautes, de quelque nature qu'elles soient, ne sont pas corrigées.
  — 292 (P-118; S-174)

  – Les matières sont cloisonnées. Le professeur de mathématique ignore le travail du professeur de français. Le français n'est pas intégré aux autres matières.
  — 67 (P-35); S-32)

- **La qualité du français utilisé par les professeurs d'autres matières**

  – 78 (4,9 p. 100): P-31 (1,9 p. 100); S-47 (2,9 p. 100);

  – Les jeunes enseignants et les professeurs d'autres matières, soit par négligence, soit par méconnaissance, utilisent un français de moindre qualité et ils ne cherchent pas à se perfectionner. De plus, lors de l'engagement de jeunes enseignants, on ne vérifie pas leur degré de connaissance du français écrit et parlé.

2.4 La synthèse des causes attribuées à *la direction de l'école* ou à *l'encadrement de la commission scolaire*

La direction de l'école ou l'encadrement de la CS

– Le peu d'importance accordé à la supervision du français.

OUI P { CS: 52 p. 100 ; CPE: 52 p. 100 ; DC: 61 p. 100 } — 55,19 p. 100

NON P { EP: 64 p. 100 ; EF: 55 p. 100 ; EAM: 66 p. 100 } — 62,22 p. 100

S **NON** sauf les parents;
OUI 55,77 p. 100

– Le manque de rigueur dans la préparation et l'administration des examens de français.

NON unanime { P — 69,84 p. 100 ; S — 71,81 p. 100 }

– Le peu de place fait à la qualité français dans le projet éducatif.

OUI { P — 58,16 p. 100 ; S — 73,29 p. 100 }

NON { P { EP: 62,50 p. 100 ; EAM: 53,33 p. 100 } — 57,91 p. 100 ; S EP: 51,55 p. 100 }

- **La supervision pédagogique**

  – 198 (134 64: P et S confondus) 12,5 p. 100
  P-72 (4,5 p. 100); S-62 (3,9 p. 100)

  – Les programmes sont excellents mais il n'y a pas de « support » pour les appliquer. Il y a un manque de suivi et pas de mise à jour des programmes. De plus, il y a absence de concertation et de cohérence pour l'élaboration d'une stratégie en vue de l'application du programme de français. Soulignons que les différentes méthodes d'enseignement ne sont pas évaluées.
  — 104 (P-59; S-45) 43 (P et S confondus)

  – La tâche des conseillers pédagogiques en français n'est pas suffisamment axée sur l'implantation des programmes et sur le support à apporter aux écoles et aux enseignants.
  — 30 (P-13; S-17)

  – L'école ne planifie pas la distribution des devoirs et des leçons à être effectués à la maison.
  — 21 (P et S confondus)

- **L'école et les parents**

  – 129 (86 43: P et S confondus) (8,1 p. 100):
  P-17 (1,0 p. 100); S-11 (0,7 p. 100)

  – Lors de difficultés d'apprentissage et lors des évaluations des apprentissages de l'enfant, il y a manque de concertation et de communication entre l'école et les parents.

- **Le projet éducatif**

  – 57 (P et S confondus)

  – La qualité de la langue est absente du projet éducatif.

2.5 La synthèse des causes attribuées *aux élèves*

Les élèves

– Le peu de temps consacré à la lecture

OUI unanime { P — 90,47 p. 100 / S — 96,07 p. 100

– Leur habitude d'écrire sans faire attention à l'orthographe des mots et aux accords grammaticaux

OUI unanime { P — 98,31 p. 100 / S — 98,92 p. 100

– Leur manque de respect pour la langue dans les conversations à l'école et à la maison

OUI unanime { P — 83,22 p. 100 / S — 87,47 p. 100

- **Les élèves et l'enseignement du français**

  – 629 (39,7 p. 100): P-296 (18,7 p. 100); S-333 (21,6 p. 100);

  – Les élèves ne font pas beaucoup d'efforts intellectuels, ne valorisent pas la langue, manifestent peu d'intérêt pour le cours de français, ont de la difficulté à se concentrer, sont peu motivés et méconnaissent l'importance du français pour leur avenir.

- **Les élèves et l'apprentissage du français**

  – 138 (8,7 p. 100): P-68 (4,3 p. 100); S-70 (4,4 p. 100);

  – Les élèves font rarement l'effort d'utiliser des outils de référence (dictionnaire, grammaire) et ainsi s'accommodent d'usages linguistiques incorrects ou inappropriés. Les productions écrites se limitent à un strict minimum et sont rarement suivies d'une relecture permettant l'autocorrection.

- **L'origine ethnique des élèves**

  – 36 (2,3 p. 100): P-19 (1,2 p. 100); S-17 (1,1 p. 100);

  – Les élèves anglophones et allophones considèrent le français comme une langue seconde. En dehors des cours et à la maison, on ne parle pas français.

- **Les élèves et « L'épreuve » de mai 1986**

  – 47 (3 p. 100 P et S confondus)

  – L'épreuve ne devait pas être inscrite au dossier des élèves et ils le savaient.

2.6 La synthèse des causes attribuées *au ministère de l'Éducation*

Le ministère de l'Éducation

– Le manque de précision des objectifs à atteindre, dans l'enseignement du français, à la fin de chaque année de scolarité.

OUI P sauf { EP: 57,14 p. 100 ; EAM: 50/50

OUI S { CS: 58,3 p. 100 ; CPE: 63,2 p. 100 ; EL: 62,3 p. 100 ; EF: 56,5 p. 100 — 60,1 p. 100

NON S { EP: 53,5 p. 100 ; EAM: 55,2 p. 100 ; DC: 51,7 p. 100 — 53,3 p. 100

– Le manque d'instruments d'évaluation mis à la disposition des commissions scolaires pour bien mesurer les progrès des élèves en français.

OUI unanime { P — 72,80 p. 100 ; S — 71,26 p. 100

– Faiblesses ou défauts des programmes

OUI unanime { P — 62,96 p. 100 ; S — 80,77 p. 100

- **Les faiblesses ou défauts du programme**

  – 786 (736 50: P et S confondus) (49,6 p. 100). P-324 (20,5 p. 100); S-412 (26,01 p. 100);

  – Les programmes d'enseignement sont trop chargés, manquent de précision et de profondeur au niveau de l'assimilation des connaissances et mettent davantage l'accent sur le français parlé que sur le français écrit.
  — 321 (P-146; S-175)

  – Le MEQ procède à trop de changements.
  — 174 (P-96; S-78)

  – Les nouveaux programmes n'insistent pas assez sur l'orthographe, la grammaire et la syntaxe.
  — 125 (P-29; S-96)

  – Les programmes contiennent un trop grand nombre d'objectifs à atteindre. On ne se soucie pas de contrôler ces objectifs et on manque de rigueur pour les atteindre. Les objectifs de compréhension se recoupent et sont trop nombreux par rapport au nombre restreint d'objectifs de production.
  — 111 (93 18: P et S confondus) (P-40; S-43)

  – On laisse trop de latitude aux enseignants et on ne pense pas à la concertation avec ces derniers. Le MEQ est trop loin de la base et, de plus, son langage est hermétique.
  — 55 (23 32: P et S confondus) (P-13; S-10)

- **Globalement:**

  – 311 (19,6 p. 100): P-169 (10,6 p. 100); S-142 (9,0 p. 100);

  – Au primaire et au secondaire, il y a une trop grande quantité d'autres matières. Aussi, il y a un manque de liens et d'homogénéité entre les programmes du primaire et du secondaire d'une part, et d'autre part, il n'y a pas d'uniformité pas plus que de continuité d'une commission scolaire, d'une école ou d'un enseignant à l'autre.

- **Faiblesses et défauts du matériel didactique**

  – 300 (18,9 p. 100): P-167 (10,5 p. 100); S-129 (8,1 p. 100)

  – Le matériel didactique devant servir de support aux programmes est souvent superficiel, inapproprié et le Ministère met du temps à l'approuver. Le matériel didactique et les nouveaux programmes ne sont pas implantés simultanément et il n'y a pas de suivi.

- **Les ressources**

  – 194 (12,2 p. 100): P-94 (5,9 p. 100); S-4 (1 p. 100)

  – Les ressources financières nécessaires à l'acquisition d'outils pédagogiques, à l'ajout de ressources professionnelles pour les élèves doués et pour les élèves en difficulté d'apprentissage sont inexistantes ou presque. De plus, il y a insuffisance de fonds pour les bibliothèques.

- **L'évaluation**

  – 143 (9,0 p. 100): P-36 (2,2 p. 100); S-58 (3,6 p. 100)

  – Il y a peu de moyens d'évaluation relativement à la mesure des acquis (pas de véritables critères). Il y a aussi absence d'évaluation sommative et un manque de standardisation des outils d'évaluation. Enfin, le MEQ ne procède pas, conjointement avec le milieu, à une évaluation rigoureuse des programmes.

Troisième partie

3. Présentation des tableaux illustrant les réponses aux *questions fermées* portant sur les *moyens*

Cette partie présente des tableaux illustrant les réponses aux **questions fermées** portant sur les **moyens** qui devraient être utilisés par le personnel enseignant, l'école, la commission scolaire, le ministère de l'Éducation, les parents ou les élèves pour améliorer l'apprentissage du français.

Les répondants au questionnaire devaient indiquer par ordre décroissant les cinq mesures qui leur semblaient prioritaires. Également, ils devaient indiquer, à l'aide d'une cote d'appréciation, l'importance que représentait pour eux, chaque énoncé.

Comment interpréter les tableaux

- **La cote d'appréciation (CA)**

  – Il était dit dans le questionnaire:

  « Veuillez indiquer dans la colonne « Cote d'appréciation » l'importance que vous accordez à chaque énoncé en lui attribuant une cote d'appréciation allant de 1 à 4, 1 étant la cote la plus élevée. »

  Très important (1), important (2),
  peu important (3), pas du tout important (4)

Exemple:

3.4 Les moyens ayant pour objet *Le ministère de l'Éducation*

CA = cote d'appréciation; MCA = moyenne des cotes d'appréciation; ORP = ordre prioritaire; P = primaire; S = secondaire et * = retenu parmi les cinq moyens prioritaires

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S
1- Préciser les exigences minimales d'atteinte des objectifs du programme de français pour chaque année du primaire et du secondaire. MCA: 1,33	CA	1,18	1,22	1,30	1,40	1,42	1,27	1,82	1,26	1,32	1,24	1
	ORP	1	1	2	3	2	4	4	1	2	1	
2- Rappeler aux enseignants que la grammaire et la syntaxe constituent des éléments essentiels du programme de français au primaire et au secondaire. MCA: 1,56	CA	1,95	1,75	1,27	1,10	1,58	1,40	1,33	1,61	1,56	1,83	
	ORP	4	5	3	1	1	1	1	2	1	*	
3- Intervenir auprès des universités pour qu'elles fassent de la maîtrise de la langue un critère essentiel pour reconnaître l'aptitude d'une personne à l'enseignement. MCA: 1,31	CA	1,21	1,20	1,16	1,33	1,29	1,21	1,57	1,40	1,42		
	ORP	2	3	1	2	3	5	2	3	*		
4- Préparer chaque année deux épreuves de français, une pour les élèves de 6e année du primaire et une autre pour les élèves de 5e secondaire. MCA: 1,58	CA	1,33	1,33	1,58	1,78	1,67	1,63	1,86	1,68			
	ORP	3	2	4	4	4	3	3	4			
5- Tenir compte, à partir de 1989, dans les règles de délivrance du diplôme d'études secondaire, du résultat à l'épreuve ministérielle de français de cinquième année du secondaire. MCA: 1,71	CA	1,64	1,40	1,80	1,98	1,87	1,46	1,92	1,7			
	ORP	5	4			5	2					
6- Introduire progressivement dans les épreuves ministérielles de certaines matières des questions ouvertes qui demandent un développement écrit dont la correction serait assumée par les commissions scolaires. MCA: 1,87	CA	2,02	1,75	1,84	1,86	1,81	1,60	2,04				
	ORP			5	5							
7- Consacrer une partie du budget prévu pour le développement de l'informatique, à la production de logiciels conçus pour soutenir l'apprentissage du français. MCA: 2,05	CA	2,08	1,95	1,97	2,02	2,22	2,46	*				
	ORP											
8- Promouvoir la qualité du français en organisant des campagnes de publicité dans les médias d'information. MCA: 2,09	CA	2,13	2,10	2,10	2,22	2,05						
	ORP											

– À l'item « commissions scolaires - P (primaire) », le tableau indique CA-1,95. Il s'agit de la moyenne des cotes d'appréciation accordée par toutes les catégories de répondants (commissions scolaires, parents, etc.).

- **L'ordre prioritaire (ORP)**

  – Il était dit dans le questionnaire:

  « Veuillez nommer, selon un ordre de priorité décroissant et en utilisant le numéro qui précède chaque énoncé, les **cinq mesures qui vous semblent prioritaires** dans l'ensemble des énoncés de la première et de la deuxième étape de la présente section. »

  – À l'item « commissions scolaires - P (primaire) », le tableau indique ORP 4. Il faut lire qu'une **majorité** de commissions scolaires du primaire a placé le premier énoncé en quatrième place dans l'ordre de priorité. L'astérisque (*) indique qu'il s'agit d'un des cinq moyens prioritaires retenus par une grande majorité des groupes de répondants.

  Là où les cases ORP sont vides (voir le troisième énoncé) cela indique que l'énoncé en question n'a pas été retenu parmi les cinq moyens prioritaires.

3.1 Les moyens ayant pour objet *le personnal enseignant*

CA = cote d'appréciation; MCA = moyenne des cotes d'appréciation; ORP = ordre prioritaire; P = primaire; S = secondaire et * = retenu parmi les cinq moyens prioritaires

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
1- Mettre l'accent sur les éléments essentiels de l'apprentissage de la langue: l'orthographe, le vocabulaire, la syntaxe, etc. MCA: 1,26 *	CA	1,50	1,29	1,09	1,01	1,15	1,13	1,19	1,32	1,27	1,33	1,28	1,47	1,32
	ORP	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1
2- Donner à l'élève le goût et l'habitude de la lecture. MCA: 1,27 *	CA	1,20	1,20	1,17	1,40	1,09	1,33	1,51	1,23	1,34	1,06	1,34	1,32	1,43
	ORP	1	3	3	4	4	4	2	3	3	3	2	1	2
3- Multiplier les situations où l'élève doit écrire, à l'école ou à la maison, en vue de lui faire acquérir l'habitude d'exprimer clairement et correctement sa pensée MCA: 1,41 *	CA	1,21	1,24	1,33	1,40	1,36	1,45	1,74	1,41	1,50	1,33	1,50	1,39	1,47
	ORP	2	1	4	2		2	5	2	2	2	5	3	3
4- Amener l'élève à utiliser fréquemment certains outils de référence (grammaires, dictionnaires, encyclopédies, etc.). MCA: 1,29 *	CA	1,28	1,22	1,12	1,10	1,18	1,26	1,58	1,22	1,35	1,28	1,36	1,38	1,43
	ORP	4	4	2	3	5	3	3	4	4	4	3	4	
5- Donner l'exemple du respect de la langue et du souci de la correction chaque fois que l'enseignant s'exprime verbalement ou par écrit. MCA: 1,34 *	CA	1,29	1,22	1,20	1,29	1,15	1,25	1,78	1,23	1,41	1,56	1,40	1,34	1,39
	ORP	5	5	5	5	2	5		5	5	5		5	4
6- Augmenter, durant les cours de français, le temps consacré à la rédaction de textes et à leur correction. MCA: 1,66	CA	1,59	1,55	1,65	1,80	1,70	1,51	1,83	1,73	1,53	1,56	1,67	1,78	1,72
	ORP							4				4		
7- Établir, au début de l'année, un diagnostic des forces et des faiblesses de l'élève en français pour mieux suivre ses progrès. MCA: 1,67	CA	1,55	1,58	1,51	1,62	1,70	1,82	1,93	1,70	1,87	1,50	1,70	1,73	1,59
	ORP					3								
8- Fournir, lors de la correction des épreuves de toutes les matières, une appréciation sur la qualité du français utilisé par l'élève. MCA: 1,94	CA	1,89	1,73	1,62	1,76	2,09	1,91	2,18	2,07	1,91	2,00	2,04	2,22	1,81
	ORP													5

3.1 Les moyens ayant pour objet *le personnel enseignant* (suite)

		Commissions scolaires		Comité de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
9- Soumettre chaque année l'élève à une évaluation quant à sa manière de s'exprimer dans les interrogations orales et écrites. MCA: 1,94	CA	2,02	1,84	1,88	1,90	1,76	1,92	2,04	2,09	1,93	1,94	1,81	2,11	2,07
	ORP													
10- Faire reprendre à l'élève qui a des faiblesses majeures en français une année complète au primaire ou un cours de français au secondaire. MCA: 1,97	CA	2,08	1,88	2,07	2,11	2,18	1,76	2,35	1,65	1,76	1,83	1,91	2,02	2,03
	ORP													
11- Utiliser, aussi souvent que possible, le journal ou des revues en langue française dans les travaux scolaires. MCA: 2,24	CA	2,24	2,33	2,16	2,26	1,94	2,43	2,41	2,28	2,39	2,06	2,26	2,22	2,24
	ORP													
12- S'inscrire au besoin, à des activités de perfectionnement en vue d'améliorer sa maîtrise de la langue et sa compétence en français. MCA: 2,32	CA	2,42	2,34	2,17	2,16	2,09	2,27	2,34	2,33	2,46	2,33	2,37	2,51	2,39
	ORP													
13- Mettre plus souvent l'élève en contact avec des personnes-ressources de l'extérieur qui lui permettront de prendre conscience et d'être fier de son appartenance linguistique et culturelle. MCA: 2,61	CA	2,72	2,67	2,57	2,50	2,30	2,77	2,73	2,61	2,54	2,56	2,70	2,76	2,58
	ORP													
Moyenne des cotes d'appréciation pour chaque groupe		1,77	1,70	1,66	1,72	1,57	1,76	1,96	1,76	1,79	1,72	1,80	1,87	1,81

Valeurs des cotes d'appréciation: 1-1,50: très important; 1,51-2,50: important; 2,51-3,50: peu important; 3,51-4,0: pas du tout important.

3.2 Les moyens ayant pour objet *l'école*

CA = cote d'appréciation; MCA = moyenne des cotes d'appréciation; ORP = ordre prioritaire; P = primaire; S = secondaire et * = retenu parmi les cinq moyens prioritaires

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
1- S'assurer que les enseignants ont une bonne connaissance du programme de français et des guides pédagogiques qui l'accompagnent. MCA: 1,30	CA	1,11	1,17	1,25	1,06	1,27	1,50	1,22	1,42	1,48	1,22	1,66	1,27	1,32
*	ORP	2	3	2	1	2		1		5	1		3	3
2- Accorder, dans l'exercice de la supervision pédagogique, une attention particulière à l'enseignement du français. MCA: 1,44	CA	1,27	1,25	1,32	1,44	1,12	1,59	1,71	1,51	1,55	1,39	1,74	1,41	1,44
*	ORP	1	1	3	3	1	3	4	3	3	3	3	2	2
3- Doter l'école d'un plan d'action, ayant pour but l'amélioration de la qualité du français, qui fait intervenir tout le personnel. MCA: 1,49	CA	1,44	1,30	1,51	1,50	1,52	1,46	2,01	1,57	1,50	1,50	1,36	1,41	1,33
*	ORP	3	2	5	5	4	1	5	4	2		1	1	1
4- Mettre à la disposition de l'élève un dictionnaire et une grammaire. MCA: 1,21	CA	1,25	1,19	1,07	1,18	1,09	1,10	1,35	1,15	1,18	1,22	1,26	1,38	1,35
*	ORP	5	4	1	2	5	2	2	1	1	4	2	5	5
5- Prévoir des mesures spéciales en faveur des élèves qui ont des retards importants ou qui ont des talents particuliers pour l'apprentissage du français. MCA: 1,42	CA	1,40	1,35	1,30	1,26	1,21	1,55	1,44	1,40	1,57	1,33	1,58	1,57	1,51
*	ORP	4	5	4	4		4	3	2		2	4	4	4
6- Mettre à jour la bibliothèque et l'enrichir de livres adaptés aux besoins des jeunes et aux objectifs des programmes. MCA: 1,46	CA	1,24	1,48	1,32	1,42	1,24	1,69	1,69	1,33	1,60	1,22	1,66	1,48	1,71
	ORP								5		5			
7- Veiller à la qualité linguistique de textes administratifs ou pédagogiques ainsi que des affiches qui sont portés à la connaissance du personnel et des élèves. MCA: 1,71	CA	1,72	1,84	1,66	1,72	1,24	1,63	2,04	1,75	1,87	1,61	1,67	1,84	1,73
	ORP													
8- Établir des règles pour la préparation, l'administration et la correction des examens de français à la fin de chaque année scolaire afin d'éviter que les élèves ne passent automatiquement à la classe supérieure. MCA: 1,73	CA	1,82	1,61	1,79	1,84	1,85	1,65	2,04	1,72	1,42	1,76	1,53	1,89	1,68
	ORP									4		5		

3.2 Les moyens ayant pour objet *l'école* (suite)

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
9- Fournir régulièrement aux parents des informations sur les difficultés et les progrès de leurs enfants en français. MCA: 1,78	CA	1,67	1,89	1,20	1,39	1,39	2,11	2,08	1,73	2,20	1,78	2,10	1,89	1,97
	ORP													
10- Favoriser des projets spéciaux de développement touchant la qualité du français. MCA: 1,84	CA	1,73	1,86	1,63	1,88	1,88	2,17	1,86	1,78	1,93	1,67	1,87	1,75	2,01
	ORP													
11- Publier et diffuser annuellement un recueil des meilleurs textes rédigés par les élèves. MCA: 2,35	CA	2,30	2,23	2,32	2,45	2,33	2,54	2,34	2,28	2,36	2,44	2,24	2,39	2,34
	ORP													
12- Intéresser financièrement et autrement les organismes de bienfaisance et la collectivité locale à l'amélioration de la qualité du français[1]. MCA: 2,77	CA	2,98	2,93	2,94	2,90			2,58	2,58	2,72	2,33	2,76	2,89	2,87
	ORP													
13- Participer, avec d'autres écoles, à l'analyse et à l'exploitation des résultats obtenus par les élèves aux épreuves uniques de français. MCA: 2,79	CA	2,87	2,88	2,76	2,86	2,74	3,16	2,57	2,86	2,83	2,65	2,78	2,73	2,62
	ORP													
14- Veiller à la qualité du français écrit et parlé par les enseignants[2].	CA					1,09	1,34							
	ORP					3								
15- S'assurer de la maîtrise du français par les enseignants qui travaillent comme suppléants[2].	CA					1,45	1,81							
	ORP													
16- Rédiger, dans certaines matières, des épreuves comprenant des parties qui obligent les élèves à répondre par un développement oral ou écrit: décrire, expliquer, commenter, etc.[2].	CA					1,39	1,48							
	ORP						5							
Moyenne des cotes d'appréciation pour chaque groupe		1,75	1,77	1,70	1,76	1,52	1,78	1,92	1,77	1,86	1,70	1,86	1,82	1,84

Valeurs des cotes d'appréciation: 1-1,50: très important; 1,51-2,50: important; 2,51-3,50: peu important; 3,51-4,0: pas du tout important.

1. Ne comprend pas les établissements privés.
2. Cette question s'adresse uniquement aux établissements privés.

3.3 Les moyens ayant pour objet *la commission scolaire*

CA = cote d'appréciation; MCA = moyenne des cotes d'appréciation; ORP = ordre prioritaire; P = primaire; S = secondaire et ° = retenu parmi les cinq moyens prioritaires

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
1- Favoriser l'application de mesures d'appui pédagogique en faveur des élèves qui ont des retards importants en français. MCA: 1,39	CA	1,33	1,34	1,24	1,31			1,63	1,41	1,45	1,22	1,49	1,44	1,51
	ORP	2	1	3	4			3	2	2	1	2	1	3
2- Doter les écoles de budgets spéciaux leur permettant d'acquérir du matériel facilitant l'apprentissage du français. MCA: 1,41	CA	1,30	1,41	1,34	1,40			1,73	1,25	1,39	1,12	1,78	1,40	1,47
	ORP	1	3	1	1			4	1	4	2	4	2	4
3- Veiller à la qualité du français écrit et parlé par les enseignants. MCA: 1,49	CA	1,44	1,46	1,22	1,18			1,45	1,53	1,63	1,71	1,71	1,55	1,51
	ORP	4		2	2			1	4		3		4	
4- Se doter d'instruments approuvés pour évaluer la maîtrise de la langue chez les élèves à la fin de chaque année du primaire et du secondaire. MCA: 1,59	CA	1,49	1,41	1,66	1,79			2,00	1,55	1,44	1,71	1,54	1,50	1,48
	ORP	3	2						3	3		5	3	2
5- Préparer, dans certaines matières, des épreuves comprenant des parties qui obligent les élèves à répondre par un développement oral ou écrit. MCA: 1,66	CA	1,75	1,46	1,51	1,57			1,89	1,86	1,58	1,72	1,58	1,87	1,57
	ORP		5	5	3			5		5		3		1
6- Veiller à la qualité de la langue dans tout document devant être affiché ou distribué. MCA: 1,53	CA	1,42	1,53	1,40	1,25			1,76	1,50	1,65	1,61	1,58	1,59	1,55
	ORP										5			
7- Analyser les résultats obtenus par les élèves aux épreuves uniques de français en vue d'élaborer des stratégies appropriées. MCA: 1,62	CA	1,58	1,59	1,49	1,52			1,55	1,76	1,92	1,53	1,62	1,66	1,65
	ORP	5		4	5			2			4		5	
8- Faire de la réussite de l'examen de français un critère de passage au secondaire. MCA: 1,64	CA	1,80	1,39	1,56	1,60			1,90	1,67	1,31	2,00	1,47	1,87	1,55
	ORP		4						5	1		1		5

3.3 Les moyens ayant pour objet *la commission scolaire* (suite)

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
9- S'assurer de la maîtrise du français par les enseignants qui travaillent comme suppléants. MCA: 1,77	CA	1,76	1,78	1,40	1,38			1,73	1,80	1,85	1,88	2,17	1,87	1,85
	ORP													
10- Élaborer et publier une politique générale sur la qualité de la langue. MCA: 1,99	CA	2,25	1,96	1,97	1,83			2,33	1,95	1,86	1,82	1,77	2,20	1,99
	ORP													
11- Diffuser, auprès des parents, des informations relatives au programme de français et à la façon d'évaluer le rendement scolaire des élèves dans cette matière. MCA: 2,05	CA	1,94	2,15	1,61	1,70			2,39	2,10	2,28	1,94	2,32	1,88	2,26
	ORP													
12- Évaluer le français de l'élève en se fondant sur ses travaux dans toutes les matières et traduire cette évaluation par une note globale figurant dans son bulletin scolaire. MCA: 2,14	CA	2,24	2,07	2,04	2,13			2,26	2,19	1,95	2,41	2,10	2,13	2,09
	ORP													
13- Faciliter une correction coopérative des épreuves de fin d'année afin d'accroître la validité de cette opération. MCA: 2,17	CA	1,97	2,14	2,30	2,47			2,32	2,12	2,11	2,00	2,29	2,16	2,07
	ORP													
Moyenne des cotes d'appréciation pour chaque groupe		1,71	1,67	1,60	1,64			1,92	1,75	1,72	1,74	1,80	1,79	1,73

Valeurs des cotes d'appréciation: 1-1,50: très important; 1,51-2,50: important; 2,51-3,50: peu important; 3,51-4,0: pas du tout important.

3.4 Les moyens ayant pour objet *le ministère de l'Éducation*

CA = cote d'appréciation; MCA = moyenne des cotes d'appréciation; ORP = ordre prioritaire; P = primaire; S = secondaire et * = retenu parmi les cinq moyens prioritaires

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
1- Préciser les exigences minimales d'atteinte des objectifs du programme de français pour chaque année du primaire et du secondaire. MCA: 1,33 *	CA	1,18	1,22	1,30	1,40	1,42	1,27	1,82	1,26	1,32	1,24	1,47	1,19	1,28
	ORP	1	1	2	3	2	4	4	1	2	1	3	1	1
2- Rappeler aux enseignants que la grammaire et la syntaxe constituent des éléments essentiels du programme de français au primaire et au secondaire. MCA: 1,56 *	CA	1,95	1,75	1,27	1,10	1,58	1,40	1,33	1,61	1,56	1,83	1,70	1,71	1,56
	ORP	4	5	3	1	1	1	1	2	1	4		4	4
3- Intervenir auprès des universités pour qu'elles fassent de la maîtrise de la langue un critère essentiel pour reconnaître l'aptitude d'une personne à l'enseignement. MCA: 1,31 *	CA	1,21	1,20	1,16	1,33	1,29	1,21	1,57	1,40	1,42	1,33	1,36	1,28	1,33
	ORP	2	3	1	2	3	5	2	3	5	3	4	2	2
4- Préparer chaque année deux épreuves de français: une pour les élèves de 6e année du primaire et une autre pour les élèves de 5e secondaire. MCA: 1,58 *	CA	1,33	1,33	1,58	1,78	1,67	1,63	1,86	1,68	1,60	1,47	1,50	1,63	1,51
	ORP	3	2	4	4	4	3	3	4	4	2	1	3	3
5- Tenir compte, à partir de 1989, dans les règles de délivrance du diplôme d'études secondaire, du résultat à l'épreuve unique de français de cinquième année du secondaire. MCA: 1,71 *	CA	1,64	1,40	1,80	1,98	1,67	1,46	1,92	1,84	1,56	2,06	1,43	1,75	1,57
	ORP	5	4			5	2			3		2	5	
6- Introduire progressivement dans les épreuves uniques de certaines matières des questions ouvertes qui demandent un développement écrit dont la correction serait assumée par les commissions scolaires. MCA: 1,87	CA	2,02	1,75	1,84	1,86	1,81	1,60	2,04	2,18	1,83	2,00	1,62	2,20	1,67
	ORP			5	5				5		5	5		5
7- Consacrer une partie du budget prévu pour le développement de l'informatique, à la production de logiciels conçus pour soutenir l'apprentissage du français. MCA: 2,05	CA	2,08	1,95	1,97	2,02	2,22	2,46	2,11	1,87	2,08	1,65	2,33	1,96	1,98
	ORP							5						
8- Promouvoir la qualité du français en organisant des campagnes de publicité dans les médias d'information. MCA: 2,09	CA	2,13	2,10	2,10	2,22	2,00	1,98	2,34	1,98	2,16	2,00	2,07	2,09	2,09
	ORP													

3.4 Les moyens ayant pour objet *le ministère de l'Éducation* (suite)

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
9- Corriger centralement l'épreuve de français écrit administrée aux élèves de cinquième année du secondaire et à un échantillon d'élèves de sixième année du primaire. MCA: 2,13	CA	1,91	1,85	2,23	2,45	2,58	2,04	2,38	2,27	1,96	2,06	2,00	2,06	1,90
	ORP													
10- Favoriser la concertation entre les CS sur les plans régional et national pour qu'elles puissent échanger des informations. MCA: 2,21	CA	2,07	2,13	2,39	2,27	2,50	2,45	2,30	1,99	2,13	1,82	2,28	2,20	2,22
	ORP													
11- Publier un rapport annuel sur les résultats d'ensemble et par commission scolaire aux épreuves uniques de français. MCA: 2,32	CA	2,22	2,23	2,19	2,35	2,67	2,23	2,31	2,57	2,52	2,17	2,31	2,27	2,16
	ORP													
Moyenne des cotes d'appréciation pour chaque groupe		1,79	1,72	1,80	1,88	1,96	1,79	2,00	1,88	1,83	1,79	1,82	1,85	1,75

Valeurs des cotes d'appréciation: 1-1,50: très important; 1,51-2,50: important; 2,51-3,50: peu important; 3,51-4,0: pas du tout important.

3.5 Les moyens ayant pour objet *les parents*

CA = cote d'appréciation; MCA = moyenne des cotes d'appréciation; ORP = ordre prioritaire; P = primaire; S = secondaire et * = retenu parmi les cinq moyens prioritaires

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
1- Donner à l'enfant l'habitude de consacrer régulièrement à la maison du temps à la lecture et à l'écriture. MCA: 1,17	CA	1,11	1,08	1,10	1,26	1,13	1,26	1,36	1,14	1,21	1,17	1,19	1,13	1,18
	ORP	1	1	1	2	1	2	2	1	1	3	1	1	1
2- Créer à la maison un climat de respect pour la langue française. MCA: 1,27	CA	1,25	1,20	1,16	1,21	1,13	1,26	1,60	1,29	1,34	1,22	1,23	1,32	1,39
	ORP	2	2	3	1	2	1	3	2	3	1	2	2	2
3- Signaler aux enfants leurs fautes (orthographe, vocabulaire, prononciation, etc.) chaque fois que l'occasion se présente. MCA: 1,31	CA	1,63	1,33	1,07	1,25	1,28	1,24	1,25	1,28	1,34	1,39	1,22	1,48	1,34
	ORP	5	3	2	3	4	3	1	3	2	5	3	4	3
4- Manifester de l'intérêt pour les activités scolaires et pour les autres activités de formation des enfants. MCA: 1,48	CA	1,29	1,45	1,41	1,56	1,25	1,58	2,00	1,34	1,63	1,11	1,53	1,48	1,66
	ORP	3	4	5	5	3			4		2	5	3	4
5- Porter beaucoup d'attention aux évaluations faites par l'école en ce qui concerne la langue maternelle et participer, au besoin, aux mesures de rattrapage organisées par l'école. MCA: 1,46	CA	1,41	1,40	1,29	1,48	1,31	1,40	1,83	1,45	1,54	1,50	1,57	1,46	1,43
	ORP	4	5	4	4	5	4		5	4		4	5	5
6- Faire pénétrer dans la maison des journaux et des revues en langue française. MCA: 1,56	CA	1,45	1,45	1,66	1,77	1,53	1,51	1,83	1,53	1,50	1,56	1,45	1,57	1,51
	ORP							5		5				
7- À la maison, prendre les mesures nécessaires, seuls ou avec l'aide d'une personne-ressource de l'extérieur, pour aider les enfants si ces derniers ont des difficultés persistantes en français. MCA: 1,63	CA	1,82	1,72	1,47	1,58	1,56	1,51	1,64	1,62	1,71	1,33	1,64	1,79	1,84
	ORP						5	4			4			
8- S'intéresser à la documentation diffusée par la CS ou par l'école sur le programme de français et sur la façon d'évaluer le rendement des élèves dans cette matière. MCA: 2,01	CA	1,80	2,11	1,75	1,90	1,82	2,17	2,28	1,98	2,18	1,72	2,31	2,02	2,18
	ORP													
9- Utiliser le comité d'école et le comité de parents pour donner à l'enseignement du français toute l'importance qu'il doit avoir dans le projet éducatif. MCA: 2,14	CA	2,08	2,07	1,73	1,83	2,45	2,30	2,46	2,25	2,16	1,83	2,33	2,20	2,22
	ORP													
10- Demander à l'enfant d'échanger des lettres avec ses amis. MCA: 2,33	CA	2,29	2,24	2,30	2,34	2,13	2,73	2,61	2,18	2,48	2,28	2,36	2,17	2,30
	ORP													
Moyenne des cotes d'appréciation pour chaque groupe		1,61	1,60	1,50	1,62	1,56	1,70	1,88	1,60	1,71	1,51	1,68	1,66	1,71

Valeurs des cotes d'appréciation: 1-1,50: très important; 1,51-2,50: important; 2,51-3,50: peu important; 3,51-4,0: pas du tout important.

3.6 Les moyens ayant pour objet *les élèves*

CA = cote d'appréciation; MCA = moyenne des cotes d'appréciation; ORP = ordre prioritaire; P = primaire; S = secondaire et * = retenu parmi les cinq moyens prioritaires

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
1- Faire constamment attention à l'orthographe des mots et aux accords grammaticaux, peu importe le travail à faire. MCA: 1,21	CA	1,23	1,06	1,11	1,12	1,67	1,20	1,11	1,15	1,08	1,22	1,11	1,17	1,11
*	ORP	1	1	1	1	3	1	1	2	1	2	1	1	1
2- Prendre l'habitude de réserver chaque jour un certain temps pour la lecture. MCA: 1,39	CA	1,13	1,13	1,27	1,37	1,45	1,42	1,54	1,14	1,35	1,17	1,27	1,25	1,42
*	ORP	2	2	4	4	1	2	4	1	3	1	2	2	4
3- Prendre la bonne habitude de relire ses devoirs et ses travaux scolaires pour corriger les fautes qu'on a pu y faire lors d'une première rédaction. MCA: 1,19	CA	1,15	1,11	1,08	1,10	1,27	1,22	1,37	1,16	1,27	1,12	1,14	1,21	1,27
*	ORP	3	3	2	2	2	3	3	3	4	4	3	3	2
4- Toujours consulter le dictionnaire ou la grammaire pour dissiper un doute sur l'orthographe d'un mot, un accord grammatical ou la conjugaison d'un verbe. MCA: 1,22	CA	1,18	1,08	2,11	1,00	1,21	1,17	1,24	1,16	1,17	1,11	1,17	1,17	1,17
*	ORP	4	4	3	3	4	4	2	4	2	3	4	4	3
5- S'exercer régulièrement à rédiger de courts textes, des exposés, des lettres ou des discours de circonstance. MCA: 1,58	CA	1,46	1,52	1,72	1,57	1,53	1,68	1,92	1,42	1,58	1,53	1,66	1,47	1,49
*	ORP	5	5			5			5		5		5	5
6- Prendre l'habitude de noter, durant ses lectures, l'orthographe et le sens des mots nouveaux ainsi que les accords grammaticaux. MCA: 1,81	CA	2,22	1,94	1,71	1,73	2,06	1,80	1,85	1,79	1,61	1,55	1,59	1,86	1,81
	ORP			5	5		5	5		5		5		
7- Participer activement, en prenant la parole ou en écrivant des textes, à des activités littéraires, scientifiques ou autres, organisées par l'école ou par un club spécialisé. MCA: 2,09	CA	1,98	1,94	2,10	2,18	2,24	2,27	2,22	1,95	2,11	1,94	2,20	2,05	2,08
	ORP													
8- Écouter des émissions radiophoniques ou télévisées et assister à des représentations théâtrales pouvant susciter l'intérêt et le respect pour la langue française. MCA: 2,15	CA	2,26	2,18	2,22	2,25	2,15	2,15	2,24	2,10	2,02	2,00	2,16	2,21	2,13
	ORP													
9- Utiliser, à l'occasion, la radio scolaire ou le journal étudiant pour exprimer ses opinions. MCA: 2,22	CA	2,10	2,00	2,22	2,16	2,59	2,44	2,44	2,17	2,23	1,88	2,26	2,18	2,20
	ORP													
10- Utiliser le conseil d'élèves pour développer dans l'école le respect pour la langue et le souci de la correction du langage. MCA: 2,30	CA	2,41	2,25	2,25	2,02	2,78	2,37	2,47	2,19	2,13	2,06	2,38	2,29	2,36
	ORP													
Moyenne des cotes d'appréciation pour chaque groupe		1,71	1,62	1,68	1,65	1,89	1,77	1,83	1,62	1,65	1,57	1,69	1,68	1,70

Valeurs des cotes d'appréciation: 1-1,50: très important; 1,51-2,50: important; 2,51-3,50: peu important; 3,51-4,0: pas du tout important

Quatrième partie

4. Présentation des *synthèses* illustrant les réponses aux questions fermées et ouvertes portant sur les *moyens*

Cette dernière section du rapport présente les réponses et les commentaires des répondants portant sur les moyens qui devraient être utilisés par le personnel enseignant, l'école, la commission scolaire, le ministère de l'Éducation, les parents ou les écoles.

Comment interpréter les tableaux

— Il s'agit d'un tableau synthèse rappelant les principaux éléments du tableau illustrant les réponses aux questions fermées portant sur les moyens.

— Il n'existe pas d'ordre de priorité parmi les cinq moyens prioritaires mentionnés, étant donné qu'il n'y a pas de différence signifiante pour ce qui concerne les cotes d'appréciation.

— La méthode utilisée pour les questions ouvertes portant sur les causes (page 5) est la même que pour les questions ouvertes portant sur les moyens.

Exemple

4.1 La synthèse des moyens ayant pour objet *le personnel enseignant*

Les cinq moyens prioritaires

Mettre l'accent sur les éléments essentiels de l'apprentissage de la langue: l'orthographe, le vocabulaire, la syntaxe, etc.

Donner à l'élève le goût et l'habitude de la lecture.

Multiplier les situations où l'élève doit écrire, à l'école ou à la maison, en vue de lui faire acquérir l'habitude d'exprimer clairement et correctement sa pensée.

Amener l'élève à utiliser fréquemment certains outils de référence (grammaire, dictionnaires, encyclopédies, etc.).

Donner l'exemple du respect de la langue du souci de la correction chaque fois l'enseignant s'exprime verbalement par écrit.

- **Accorder plus d'attention à l'acquisition des connaissances**

  - 665 (647 16; P et S confondus) — 41,98 n P-265 (16,72 p. 100); S-382 (24,11 p. 100
  - Il est important d'accorder plus d'atter grammaire, à l'orthographe et à la synt — 213 (P-71; S-142)
  - La dictée, les exercices c vation (auto-correction que et grammaticale pas être négligé utiliser les ou devoirs et l — 452 (P-

4.1 La synthèse des moyens ayant pour objet *le personnel enseignant*

Les cinq moyens prioritaires

Mettre l'accent sur les éléments essentiels de l'apprentissage de la langue: l'orthographe, le vocabulaire, la syntaxe, etc.

Donner à l'élève le goût et l'habitude de la lecture.

Multiplier les situations où l'élève doit écrire, à l'école ou à la maison, en vue de lui faire acquérir l'habitude d'exprimer clairement et correctement sa pensée.

Amener l'élève à utiliser fréquemment certains outils de référence (grammaire, dictionnaires, encyclopédies, etc.).

Donner l'exemple du respect de la langue et du souci de la correction chaque fois que l'enseignant s'exprime verbalement ou par écrit.

- **Accorder plus d'attention à l'acquisition des connaissances**
  - 665 (647 18: P et S confondus) — 41,98 p. 100 P-265 (16,72 p. 100); S-382 (24,11 p. 100)
  - Il est important d'accorder plus d'attention à la grammaire, à l'orthographe et à la syntaxe. — 213 (P-71; S-142)
  - La dictée, les exercices grammaticaux, l'objectivation (autocorrection, révision), l'analyse logique et grammaticale, la mémorisation ne doivent pas être négligés. Aussi, il faut inciter l'élève à utiliser les outils de référence et augmenter les devoirs et les leçons à la maison. — 452 (434 18: P et S confondus) (P-194; S-240)
- **Accorder plus d'attention à l'apprentissage du français**
  - 374 (368 6: P et S confondus) — 23,61 p. 100 P-153 (9,65 p. 100); S-215 (13,57 p. 100)
  - Le personnel enseignant doit être plus rigoureux pour le français lu, parlé, écouté et écrit. Chacun devrait insister sur l'importance d'une bonne utilisation de la langue sans craindre de reprendre l'élève lorsque ce dernier utilise des anglicismes. L'élève devrait être très bien informé des objectifs visés par les enseignants.
- **Accorder plus d'attention au développement et à la pratique d'habiletés**
  - 202 (197 5: P et S confondus) — 12,75 p. 100 P-93 (5,87 p. 100); S-104 (6,56 p. 100)
  - Les productions écrites doivent être signifiantes; il faut favoriser des activités éducatives exigeant plus d'écrits et provoquer des mises en situation de communication réelle pour un apprentissage signifiant.
- **Accorder plus d'attention à l'évaluation**
  - 130 (117 13: P et S confondus) — 8,20 p. 100 P-64 (4,04 p. 100); S-53 (3,34 p. 100)
  - Les instruments d'évaluation du français peuvent être améliorés et notamment en exigeant plus d'écrits. On doit favoriser l'évaluation formative, complément essentiel de l'évaluation sommative. Les évaluations doivent être positives et respectueuses des rythmes d'apprentissage, tout en étant continues.
- **Autres moyens**
  - Utiliser l'ordinateur dans l'enseignement du français. 76 (4,79 p. 100): P-42 (2,65 p. 100); S-34 (2,14 p. 100)
  - Faire connaître (entendre, rencontrer) les artistes, poètes, écrivains aux élèves. 25 (1,57 p. 100): P et S confondus)

4.2 La synthèse des moyens ayant pour objet *l'école*

Les cinq moyens prioritaires

S'assurer que les enseignants ont une bonne connaissance du programme de français et des guides pédagogiques qui l'accompagnent.

Accorder, dans l'exercice de la supervision pédagogique, une attention particulière à l'enseignement du français: planification des cours, instruments d'évaluation, matériel didactique, etc.

Doter l'école d'un plan d'action, ayant pour objet l'amélioration de la qualité du français, qui fait intervenir tout le personnel.

Mettre à la disposition de l'élève un dictionnaire et une grammaire.

Prévoir des mesures spéciales en faveur des élèves qui ont des retards importants ou qui ont des talents particuliers dans l'apprentissage du français.

- **Travailler à définir un environnement favorable à l'apprentissage du français**

  – 883 (55,74 p. 100): P-422 (26,64 p. 100); S-461 (29,1 p. 100)

  – L'école doit favoriser des situations signifiantes d'écriture (journal, correspondance, etc.) et mettre en place un système de motivations. Le matériel didactique, non seulement est fourni, mais il est adéquat. Aussi, l'école peut encourager un plus grand nombre d'activités d'expression (théâtre, poésie, littérature, génies en herbe, etc.) et un plus grand nombre d'activités à contenu scolaire. Pour les élèves en difficulté d'apprentissage, l'école prévoit des activités de récupération; pour les autres élèves: des activités d'enrichissement. La constitution de classes homogènes est à envisager de même que l'établissement d'une politique exigeant une plus grande discipline en classe.

- **Favoriser une plus grande concertation entre les enseignants dans l'élaboration de stratégies d'apprentissage**

  – 86 (83 3: P et S confondus) P-41 (2,58 p. 100); S-42 (2,65 p. 100)

  – En premier, l'école doit faire en sorte que les professeurs de français d'un même niveau ou de niveaux différents travaillent à l'élaboration de stratégies d'apprentissage. En deuxième, l'école doit favoriser l'intégration du français aux autres matières. On peut y travailler par des journées pédagogiques consacrées au français.

- **Favoriser une plus grande communication entre l'école et les parents**

  – 72 (4,54 p. 100): P-52 (3,28 p. 100); S-20 (1,26 p. 100)

- **Accorder plus d'attention à l'évaluation du personnel enseignant**

  – 26 (1,64 p. 100) P-10 (0,63 p. 100); S-16 (1,01 p. 100)

- **Autres moyens** (P et S confondus)

  – Il est suggéré d'obliger l'élève à posséder une grammaire et un dictionnaire (19); d'analyser les résultats de l'épreuve unique, de prévoir un plan de redressement et d'en assurer le suivi (13); de favoriser les échanges culturels (12) et de favoriser une animation pédagogique de qualité (3).

4.3 La synthèse des moyens ayant pour objet *la commission scolaire*

Les cinq moyens prioritaires

Favoriser l'application de mesures d'appui pédagogique en faveur des élèves qui ont des retards importants en français.

Doter les écoles de budgets spéciaux leur permettant d'acquérir du matériel facilitant l'apprentissage du français: manuels de base, moyens d'enseignement, revues, livres, etc.

Veiller à la qualité du français écrit et parlé par les enseignants

Se doter d'instruments approuvés pour évaluer la maîtrise de la langue chez les élèves à la fin de chaque année des études primaires et secondaires.

Préparer, dans certaines matières, des épreuves comprenant des parties qui obligent les élèves à répondre par un développement oral et écrit: décrire, expliquer, justifier, commenter, etc.

- **Les ressources**
  - 350 (22,09 p. 100): P-218 (13,76 p. 100); S-132 (8,33 p. 100)
  - Il importe qu'à l'intérieur des budgets, la commission scolaire accorde la priorité au matériel et aux outils pédagogiques de même qu'aux ressources professionnelles nécessaires (conseillers pédagogiques, orthopédagogues, etc.).
- **Les conditions de travail**
  - 149 (9,40 p. 100): P-50 (3,5 p. 100); S-99 (6,25 p. 100)
  - À l'intérieur de la tâche, prévoir une augmentation du temps pour les corrections et dégager l'enseignant pour perfectionnement.
- **La supervision pédagogique**
  - 111 (7,00 p. 100): P-67 (4,22 p. 100); S-44 (2,77 p. 100)
  - Une meilleure supervision pédagogique doit être faite auprès de l'enseignant de la part de l'école. Aussi, on doit commencer par évaluer la maîtrise de la langue française lors de l'engagement des enseignants. En établissant une politique de supervision de l'enseignement, il ne faut pas oublier de se conformer aux conventions collectives.
- **L'évaluation**
  - 93 (57 + 36: P et S confondus) — 5,87 p. 100 P-38 (2,39 p. 100); S-19 (1,19 p. 100)
  - Globalement, les instruments d'évaluation sont à améliorer. Ajoutons que la correction des épreuves uniques devrait être faite par une équipe spéciale et selon une grille uniforme de correction. Les résultats de l'épreuve unique doivent être analysés et, s'il y a lieu, on doit prévoir un plan de redressement et en assurer le suivi. Il importe aussi d'uniformiser les bulletins descriptifs afin que tous, les parents surtout, puissent mieux s'y retrouver.
- **Les autres moyens** (P et S confondus)
  - Libérer du personnel enseignant pour la production de matériel didactique et d'outils pédagogiques (30).
  - Valoriser la profession d'enseignant, la reconnaître et gratifier le mérite de l'enseignant. Aussi, valoriser l'école publique (21).
  - Obliger l'élève à posséder une grammaire et un dictionnaire (19).
  - Favoriser les échanges culturels entre les écoles, les commissions scolaires, les régions et les pays francophones (12).
  - Exiger que le français soit la langue d'usage dans les écoles où la présence des allophones est importante (7).

4.4 La synthèse des moyens ayant pour objet *le ministère de l'Éducation*

Les cinq moyens prioritaires

Préciser les exigences minimales d'atteinte des objectifs du programme de français pour chaque année du primaire et du secondaire.

Rappeler aux enseignants que la grammaire et la syntaxe constituent des éléments essentiels du programme de français au primaire et au secondaire.

Intervenir auprès des universités pour qu'elles fassent de la maîtrise de la langue un critère essentiel pour reconnaître l'aptitude d'une personne à l'enseignement.

Préparer chaque année, en fonction des objectifs généraux du programme d'études, deux épreuves de français: une pour les élèves de sixième année du primaire et une autre pour les élèves de cinquième année du secondaire.

Tenir compte, dès 1989, dans les règles de délivrance du diplôme d'études secondaires, du résultat à l'épreuve unique de français de cinquième année du secondaire.

- **Les ressources**

  - 498 (463 35; P et S confondus) — 31,43 p. 100 P-288 (18,18 p. 100); S-175 (11,04 p. 100)

  - Il importe qu'à l'intérieur des budgets le Ministère accorde la priorité à la production d'un matériel didactique complet, uniforme, intéressant pour l'élève, fonction de nouveaux programmes, conçu et réalisé par du personnel enseignant libéré à cet effet. Plus d'attention devrait être accordée à l'évaluation du matériel didactique.

  - Aussi, le réseau de bibliothèques doit être alimenté de fonds nécessaires, et ce, sans négliger toutes les ressources professionnelles essentielles à l'enseignement du français.

- **Les programmes**

  - 359 (294 65; P et S confondus) — 22,66 p. 100 P-135 (8,52 p. 100); S-159 (10,03 p. 100)

  - De façon générale, le contenu, l'articulation et l'approche des programmes devraient s'enrichir de plus de cohérence pour ce qui concerne l'implantation. On devrait insister davantage sur la grammaire, l'orthographe et la syntaxe. Une évaluation plus attentive des programmes est à souhaiter.
    — 294 (P-135; S-159)

  - Il serait bon de remettre à l'honneur les auteurs classiques et contemporains de France et du Québec. Aussi, un appel aux langues anciennes (latin et grec) serait intéressant.
    — 41 (P et S confondus)

  - On devrait davantage tenir compte de l'opinion des enseignants dans la conception des programmes et utiliser un langage plus accessible.
    — 24 (P et S: confondus)

- **Les conditions de travail**

  - 333 (21,2 p. 100): P-135 (8,52 p. 100); S-159 (10,03 p. 100)

  - De façon générale, un allégement de la tâche des enseignants est à considérer. Sont à signaler: une diminution du nombre d'élèves par groupe et du nombre d'heures d'enseignement afin qu'à l'intérieur de la tâche, on laisse plus de temps pour les corrections. La libération d'enseignants pour perfectionnement et une révision des règles d'affectation sont également à considérer.

- **L'évaluation**

  - 228 (196 32; P et S confondus) — 12,29 p. 100 P-102 (6,43 p. 100); S-94 (5,93 p. 100)

  - Il est souhaité que l'on accorde plus d'attention à l'évaluation de l'élève en favorisant des règles de promotion plus justes, en identifiant des seuils minimaux à atteindre et en pratiquant une normalisation plus rigoureuse.
    — 82 (P-40; S-42)

  - Aussi, une amélioration des instruments d'évaluation est souhaitée de même que des épreuves uniques pour chacun des ordres d'enseignement.
    — 114 (P-62; S-52)

  - Les résultats d'épreuves uniques devraient être analysés, un plan de redressement devrait être prévu et le suivi devrait en être assuré (13 P et S confondus).

  - Certains préconisent des épreuves uniques portant sur le français parlé et lu (9). D'autres proposent des bulletins descriptifs uniformes (6), tandis qu'un petit nombre du secondaire (4) réclame l'abolition du système d'évaluation du nouveau programme pour qu'en soit proposé un autre plus

simple tenant compte davantage des attentes, des limites et des contraintes de la tâche des professeurs de français au secondaire (P et S confondus).

- **Les régimes pédagogiques**

  – 93 (5,87 p. 100); P-35 (2,20 p. 100); S-58 (3,66 p. 100)

  – Le temps consacré à l'enseignement du français, tant au primaire qu'au secondaire, devrait être augmenté.

- **Les méthodes d'enseignement**

  – 47 (2,96 p. 100); P-26 (1,64 p. 100); S-21 (1,32 p. 100)

  – Les méthodes d'enseignement ne devraient pas souffrir de changements trop fréquents. Continuité et uniformité sont importantes.

- **Des politiques** (P et S confondus là où ce n'est pas indiqué)

  – Faire du français la matière de base dans notre système d'éducation.
  — 83 (P-46; S-37)

  – Favoriser une formation adéquate des enseignants.
  — 28 (P-15; S-13)

  – Valoriser la profession d'enseignant par la reconnaissance et la gratification et aussi, valoriser l'école publique (19).

  – Favoriser les échanges culturels entre les écoles, les commissions scolaires, les régions et les pays francophones (12).

  – Offrir à l'école les moyens pour intégrer les élèves allophones et anglophones dans le système francophone.
  — 11 (P-6; S-5)

  – Promotion conditionnelle à la réussite de l'épreuve unique de français (10).

  – Revoir la politique d'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage dans les classes ordinaires.
  — 9 (P-7; S-2)

  – Uniformiser les exigences calligraphiques dans toutes les régions du Québec (8).

  – Que le ministère de l'Éducation exerce son « leadership » (7).

  – Exiger que le français soit la langue d'usage dans les écoles où la présence d'allophones est importante (7).

  – Actions et volonté politique s'imposent dans le domaine de l'éducation au Québec (6).

  – Définir une politique de supervision de l'enseignement et établir une cohérence avec les conventions collectives (3).

- **Autres moyens** (P et S confondus)

  – Convaincre les différents intervenants du monde de l'éducation de l'importance du français. Organiser une campagne publicitaire dans les médias (30).

  – Faire connaître (entendre, rencontrer) les artistes, poètes, écrivains aux élèves (25).

  – Prévoir une animation régionale. Prévoir la tenue d'examens régionaux (23).

  – Sensibiliser les parents au contenu des programmes (par le truchement de la télévision) (17).

  – Créer des rencontres (forum) nationales (États généraux) sur la question du français (13).

  – Avoir une émission télévisée sur l'apprentissage de la langue (8).

  – Réintroduire une septième année au primaire (5).

  – Bannir les cahiers d'exercices (4).

  – Faire des examens portant entièrement sur la grammaire et la syntaxe (3).

  – Étude de l'histoire du Québec afin de sensibiliser l'élève à sa langue, son histoire et son origine (3).

  – Établir une politique des apprentissages dès la première année du primaire (3).

4.5 La synthèse des moyens ayant pour objet *les parents*

Les cinq moyens prioritaires

Donner à l'enfant l'habitude de consacrer régulièrement à la maison du temps à la lecture et à l'écriture.

Créer à la maison un climat de respect pour la langue française.

Signaler aux enfants leurs fautes (orthographe, vocabulaire, prononciation, etc.) chaque fois que l'occasion se présente.

Manifester de l'intérêt pour les activités scolaires et pour les autres activités de formation des enfants.

Porter beaucoup d'attention aux évaluations faites par l'école en ce qui concerne la langue maternelle et participer, au besoin, aux mesures de rattrapage organisées par l'école.

- **Le français et la vie familiale**

  – 208 (13,13 p. 100); P-115 (7,26 p. 100); S-93 (5,87 p. 100)

  – Les parents devraient se doter d'outils de référence et encourager les enfants à lire, à bien parler et à bien écrire.

- **L'encadrement scolaire par les parents**

  – 75 (4,73 p. 100); P-36 (2,27 p. 100); S-39 (2,46 p. 100)

  – Il y a avantage à ce que les parents connaissent mieux le contenu des apprentissages et s'engagent un peu plus dans le cheminement scolaire de leurs enfants.

- **Des attitudes d'apprentissage propices à la qualité du français**

  – 106 (6,69 p. 100); P-58 (3,66 p. 100); S-48 (3,03 p. 100)

  – Les parents devraient guider davantage leurs enfants dans le choix d'émissions de télévision... francophones.
  — 48 (P-23; S-25)

  – Il serait important que les parents valorisent davantage le français, ses activités d'apprentissage et une plus grande rigueur. Ne pas oublier de valoriser davantage l'école.
  — 58 (P-35; S-23)

4.8 La synthèse des moyens ayant pour objet *les élèves*

1. Les cinq moyens prioritaires

Faire constamment attention à l'orthographe des mots et aux accords grammaticaux, peu importe le travail à faire.

Prendre l'habitude de réserver chaque jour un certain temps pour la lecture.

S'exercer régulièrement à rédiger de courts textes, des exposés, des lettres, ou des discours de circonstance.

Prendre la bonne habitude de relire ses devoirs et ses travaux scolaires pour corriger les fautes qu'on a pu y faire lors d'une première rédaction.

Toujours consulter le dictionnaire ou la grammaire pour dissiper un doute sur l'orthographe d'un mot, un accord grammatical ou la conjugaison d'un verbe.

2. La cote d'appréciation

Moyenne: 1,31

- **Des attitudes d'apprentissage propices à la qualité du français**

  – 82 (5,17 p. 100): P-31 (1,95 p. 100); S-51 (3,21 p. 100)

  – L'élève doit accorder plus d'efforts à l'apprentissage du français en portant plus d'attention à la langue et à ses normes, en valorisant la qualité du français dans l'exécution de travaux scolaires et en favorisant une plus grande rigueur intellectuelle.

Cinquième partie

5. Présentation du tableau illustrant les réponses aux *questions fermées* portant sur les *habiletés*

- **Il était demandé dans le questionnaire:**

  – Pour assurer un solide apprentissage du français, dans quel **ordre d'importance** classez-vous les habiletés suivantes: A) pour le primaire, B) pour le secondaire? Classez de 1 à 8; 1 étant, selon vous, l'habileté la plus importante.

  – D'après les informations que vous possédez, quand les élèves du Québec terminent leurs études primaires ou secondaires, quelles sont les habiletés les **mieux maîtrisées** et quelles sont celles qui sont les **moins bien maîtrisées**? A) pour le primaire, B) pour le secondaire. Classez de 1 à 8; 1 étant, selon vous, l'habileté la mieux maîtrisée.

Comment interpréter le tableau

– La première habileté énumérée, **se faire comprendre par ses écrits**, est par les commissions scolaires du primaire et du secondaire, cotée 2 tant pour l'importance que pour la maîtrise.

Exemple

5.1 Tableau illustrant les réponses aux *questions fermées* portant sur les *habiletés*

– L'importance (imp.)
– La maîtrise (mai.)
1: très important ou très bien maîtrisé
8: moins important ou moins bien maîtrisé

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S
Se faire comprendre par ses écrits	IMP	2	2	6	6	3	4	5	3	1	4	3
	MAI	2	2	4	4	4	2	2	3	3	3	
Respecter la syntaxe et la ponctuation	IMP	5	6	7	4	6	3	4	7	4	6	
	MAI	7	7	6	6	6	8	6	6	6		
Maîtriser l'orthographe	IMP	1	5	3	1	4	1	1	4	2	5	
	MAI	6	6	7	7	7	6	7	7	7		
Maîtriser les règles de grammaire	IMP	6	4	5	2	5	2	2	6	3		
	MAI	8	8	8	8	8	7	8				
S'exprimer oralement d'une manière claire	IMP	1	1	1	5	1	6	6	1			
	MAI	1	1	1	1	1	1	1				
Avoir un bon vocabulaire	IMP	3	3	2	3	2	5	3				
	MAI	4	5	3	3	3	4					
Avoir une bonne prononciation	IMP	7	8	4	7	8	7					
	MAI	3	3	2	5	2						
Savoir résumer un texte ou un exposé	IMP	8	7	7	8	7						
	MAI	5	4	5								

5.1 Tableau illustrant les réponses aux *questions fermées* portant sur les *habiletés*

— L'importance (imp.)
— La maîtrise (mai.)
1: très important ou très bien maîtrisé
8: moins important ou moins bien maîtrisé

		Commissions scolaires		Comités de parents et d'école		Établissements privés		Élèves	Professeurs de français		Professeurs d'autres matières		Direction et cadres	
		P	S	P	S	P	S	S	P	S	P	S	P	S
Se faire comprendre par ses écrits	IMP.	2	2	6	6	3	4	5	3	1	4	3	3	1
	MAI.	2	2	4	4	4	2	2	3	3	3	4	4	2
Respecter la syntaxe et la ponctuation	IMP.	5	6	7	4	6	3	4	7	4	6	4	6	6
	MAI.	7	7	6	6	6	8	6	6	6	5	6	7	7
Maîtriser l'orthographe	IMP.	1	5	3	1	4	1	1	4	2	5	1	4	4
	MAI.	6	6	7	7	7	6	7	7	7	7	7	6	6
Maîtriser les règles de grammaire	IMP.	6	4	5	2	5	2	2	6	3	7	2	5	3
	MAI.	8	8	8	8	8	7	8	8	8	8	8	8	8
S'exprimer oralement d'une manière claire	IMP.	1	1	1	5	1	6	6	1	7	1	5	1	2
	MAI.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Avoir un bon vocabulaire	IMP.	3	3	2	3	2	5	3	2	5	2,5	6	2	5
	MAI.	4	5	3	3	3	4	4	4	5	4	3	3	4
Avoir une bonne prononciation	IMP.	7	8	4	7	8	7	7	5	8	2,5	8	7	8
	MAI.	3	3	2	5	2	3	3	2	2	2	2	2	3
Savoir résumer un texte ou un exposé	IMP.	8	7	8	8	7	8	8	8	6	8	7	8	7
	MAI.	5	4	5	2	5	5	5	5	4	6	5	5	5

Sixième partie

6. Présentation du tableau illustrant les réponses aux *questions fermées* portant sur le *matériel didactique*

- **Il était demandé dans le questionnaire:**

  – Veuillez préciser la quantité de matériel didactique disponible dans votre organisme (commission scolaire ou établissement d'enseignement).

Comment interpréter le tableau

— 102/118 (86,4 p. 100) des commissions scolaires, au premier cycle du primaire, nous disent qu'il y a un manuel de base par élève.

Exemple

6.1 Tableau illustrant les réponses aux *questions fermées* portant sur le *matériel didactique*

	MANUELS DE BASE								GRAMMAIRES FRANÇAISES								DICTIONNAIRES FRANÇAIS				
	Premier cycle				Second cycle				Premier cycle				Second cycle				Premier cycle				
	Commissions scolaires		Établissements privés		Commissions scolaires		Établissements privés		Commissions scolaires		Établissements privés		Commissions scolaires		Établissements privés		Commissions scolaires		Établissements privés		Cer
	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	
AUCUN	0	0	0	0	0	1 1,3%	0	1 1,3%	0,9% 1%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1 par élève	102 86,4%	69 86,5%	27 93,1%	75 97,4%	65 79,2%	62 80,5%	25 89,3%	70 90,9%	23 22,1%	35 44,3%	17 68%	17 62,3%	61 38%	51 39,2%	26 92,9%	70 91,5%	68 64%	32 42,1%	21 70%	1 9	
1 pour 2, 3 ou 4 élèves	11 9,3%	6 7,7%	0	1 1,3%	16 11,7%	6 7,8%	1 3,6%	2 2,6%	26 25%	24 30,4%	1 4%	0 7,7%	63 39,8%	27 34,2%	2 7,1%	6 7,3%	64 60,4%	32 42,1%	1		
1 ou 2 par classe	0	0	0	0	0	1 1,3%	0	0	26 25%	8 10,1%	4 16%	0	8 7,4%	6 7,6%	0	1 1,2%	5 4,6%	4 5			
Autres	5 4,2%	3 3,8%	2 6,9%	1 1,3%	11 9,2%	7 9,1%	2 7,1%	4 5,2%	20 18,9%	12 15,2%	3 12%	0	16 14,8%	15 19%	0	0					
Total	118 100%	78 100%	29 100%	77 100%	120 100%	77 100%	28 100%	77 100%	104 100%	79 100%	25 100%	26 100%	160 100%	79 100%	28 100%	P					

- 6.1 Tableau illustrant les réponses aux *questions fermées* portant sur le *matériel didactique*

	MANUELS DE BASE								GRAMMAIRES FRANÇAISES								DICTIONNAIRES FRANÇAIS							
	Premier cycle				Second cycle				Premier cycle				Second cycle				Premier cycle				Second cycle			
	Commissions scolaires		Etablissements privés		Commissions scolaires		Etablissements privés		Commissions scolaires		Etablissements privés		Commissions scolaires		Etablissements privés		Commissions scolaires		Etablissements privés		Commissions scolaires		Etablissements privés	
	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
AUCUN	0	0	0	0	0	1 1.3%	0	1 1.3%	0.9% 1%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1 par élève	102 94.4%	69 88.5%	27 93.1%	75 97.4%	95 79.2%	62 80.5%	25 89.3%	70 90.9%	23 22.1%	35 44.3%	17 68%	72 92.3%	41 38%	31 39.2%	26 92.9%	75 91.5%	48 44%	32 42.1%	21 70%	76 96.2%	78 66.7%	32 39.5%	25 89.3%	78 91.1%
1 pour 1, 2, ou 4 élèves	11 8.3%	6 7.7%	0	1 1.3%	14 11.7%	6 7.8%	1 3.6%	2 2.6%	26 25%	24 30.4%	1 4%	6 7.7%	43 39.8%	27 34.2%	2 7.1%	6 7.3%	44 40.4%	32 42.1%	5 16.7%	3 3.8%	32 27.4%	35 43.2%	3 10.7%	7 8.2%
1 ou 2 par classe	0	0	0	0	0	1 1.3%	0	0	26 25%	8 10.1%	4 16%	0	8 7.4%	6 7.6%	0	1 1.2%	5 4.6%	4 5.3%	2 6.7%	0	0	3 3.7%	0	0
Autres	5 4.2%	3 3.8%	2 6.9%	1 1.3%	11 9.2%	7 9.1%	2 7.1%	4 5.2%	28 26.9%	12 15.2%	3 12%	0	16 14.8%	15 19%	0	0	12 11%	8 10.5%	2 6.7%	0	7 6%	11 13.6%	0	0
Total	118 100%	78 100%	29 100%	77 100%	120 100%	77 100%	28 100%	77 100%	104 100%	79 100%	25 100%	78 100%	106 100%	79 100%	28 100%	82 100%	109 100%	76 100%	30 100%	79 100%	117 100%	81 100%	28 100%	85 100%

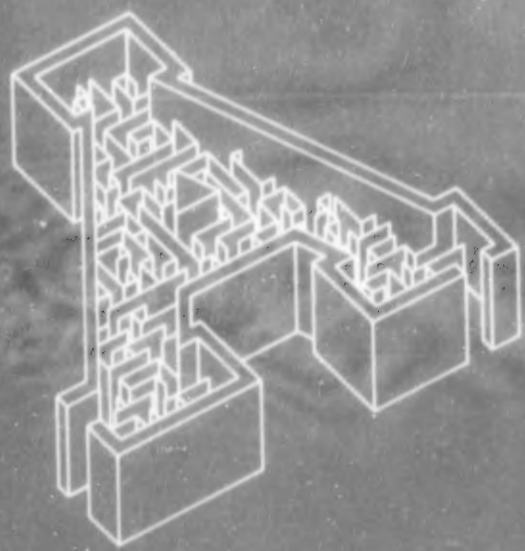

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation